AVANT-PROJET DE CREATION D'UNE « MAISON DE SITE » DU PINAIL

Vouneuil-sur-Vienne (86)

MAISON DE LA NATURE

La MARE du Pinail (Maison Associative de la Réserve et de l'Environnement)

Réserve Naturelle Nationale
PINAIL

Un patrimoine d'exception
Un projet de territoire

SEUIL DU POITOU

contact@reserve-pinail.org
05.49.02.33.47

www.reserve-pinail.org

contact@cpie-poitou.fr
05.49.85.11.66

Une maison de site du Pinail pour une éducation à la nature et un développement équilibré du territoire

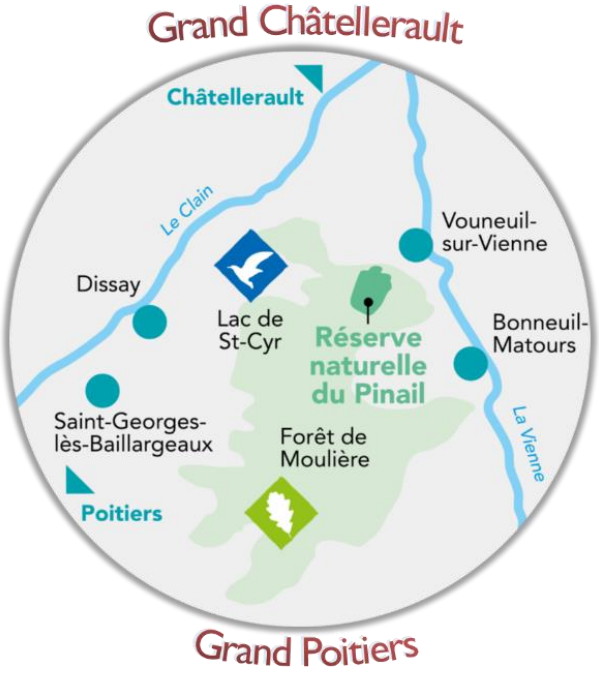

NATURA 2000

Réserve Naturelle Nationale PINAIL

Ramsar SITE MONDIAL pour les zones humides

Visite de la réserve naturelle du Pinail depuis son sentier de découverte © N. Mahé, Grand Châtellerault

Table des matières

I. Contexte **1**
II. Problématique **2**
III. Enjeux et objectifs **4**
IV. Orientations techniques **8**
1. Estimation des besoins 8
2. Fonctionnalité et normes 9
3. Implantation du projet 10
4. Préfiguration de la maison de site 15

V. Orientations financières **18**
VI. Perspectives de portage et phasage du projet **19**
VII. ANNEXES **20**
1. Histoire des landes et mares du Pinail 20
2. Brochure d'information sur la vie de la Réserve naturelle du Pinail 23
3. Plaquette du sentier de découverte interactif du Pinail 28
4. Fréquentation de la Réserve naturelle du Pinail 31
5. Boutique de la Réserve naturelle du Pinail 32
6. Projet associatif du CPIE Seuil du Poitou 33
7. Pourquoi et comment éduquer à la nature au Pinail ? 39

Table des illustrations

Figure 1 : Vue aérienne du sentier de découverte interactif de la Réserve naturelle du Pinail 1
Figure 2 : Aménagements de fréquentation et de découverte pédagogique de la réserve naturelle du Pinail 2
Figure 3 : Chalet d'accueil actuel de la Réserve naturelle du Pinail 2
Figure 4 : Plan de fréquentation de la Réserve naturelle du Pinail 3
Figure 5 : Valeurs ajoutées de la Réserve naturelle du Pinail 7
Figure 6 : Evaluation économique des espaces naturels protégés (revue Espaces Naturels, , 2015) 8
Figure 7 : Carte de situation de la réserve naturelle du Pinail et du projet 10
Figure 8 : Plan cadastral d'implantation du projet 11
Figure 9 : Extrait de zonage du PLU concernant le projet 12
Figure 10 : Vue aérienne des terrains et mesure de distance 12
Figure 11 : Vue aérienne des terrains et mesure de distances 13
Figure 12 : Vue aérienne des terrains et mesure d'altitude 13
Figure 13 : Perspective d'implantation du projet et des espaces fonctionnels 13
Figure 14 : Perspective d'implantation du projet et de répartition des espaces fonctionnels 14
Figure 15 : Photos d'exemples d'écoconstruction 15
Figure 16 : Perspective de plan du RDC du bâtiment 16
Figure 17 : Perspective de plan de l'étage du bâtiment 17

Tableau 1 : Estimation des moyens humains et répartition des espaces 9
Tableau 2 : Estimation des coûts de construction de la maison de site 18
Tableau 3 : Estimation des coûts d'aménagements extérieurs 18
Tableau 4 : Estimation des coûts d'aménagements intérieurs et muséographie 18

I. Contexte

Le Pinail est un cœur de nature emblématique du territoire châtelleraudais, de la Vienne et du Poitou-Charentes. Son paysage aux mille facettes et sa biodiversité foisonnante font de ce patrimoine local, un site à la renommée internationale. L'association pour la Gestion de la Réserve naturelle du Pinail, GEREPI, œuvre au quotidien pour préserver et valoriser cet héritage avec le soutien de différents partenaires (DREAL Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Vienne, Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, commune de Vouneuil-sur-Vienne, etc.). La protection du patrimoine naturel est le fondement même de la réserve naturelle qui abrite quelques 6 000 mares dans une vaste étendue de « Brande du Poitou », appellation locale de la lande, et plus de 2 500 espèces d'animaux, de plantes et de champignons. Cette richesse exceptionnelle confère au site un intérêt scientifique, pédagogique et touristique unique, faisant de l'accueil et la sensibilisation du public une vocation à part entière. Fréquentée par 10 000 visiteurs chaque année, la Réserve naturelle du Pinail est aujourd'hui un site incontournable du territoire avec son sentier de découverte interactif et son programme d'activités (visites, animations, ateliers, etc.). Cette double vocation associant protection et éducation à l'environnement, est au cœur des enjeux de la transition écologique, un défi de taille relevé au Pinail en incitant à tisser un nouveau lien entre l'Homme et la Nature. Ce lien est indissociable de l'histoire du Pinail, de sa dimension culturelle, au travers l'exploitation de la pierre meulière et les usages traditionnels (cf. annexe 1).

Sur le Pinail, l'accueil et la sensibilisation des publics (*scolaires, habitants, professionnels, excursionnistes et touristes*) est assuré par les associations GEREPI et le Centre d'Initiatives pour la Nature et l'Environnement de la Vienne, CINEV, labellisé CPIE Seuil du Poitou. Pour conforter et développer cette vocation, les schémas d'accueil du public de la réserve naturelle du Pinail et de la Forêt domaniale de Moulière portent l'ambition de construire une infrastructure d'accueil du public de type « **maison de la nature** ». Une ambition commune portée par les acteurs locaux au bénéfice des générations actuelles et futures, de l'attractivité et dynamique du territoire.

Figure 1 : Vue aérienne du sentier de découverte interactif de la Réserve naturelle du Pinail

II. Problématique

L'attractivité du Pinail portée par la Réserve Naturelle Nationale s'est considérablement développée ces dernières années passant d'une fréquentation annuelle de 6 000 visiteurs à près de 12 000 en l'espace de 5 ans. Pour soutenir cette évolution, de nouveaux aménagements de fréquentation et outils d'information pédagogiques ont été mis en place de 2017 à 2020. Dans la continuité de ces investissements, le programme d'éducation à la nature auprès des différents publics a été renforcé avec le déploiement de nouvelles propositions d'activités grand public, notamment en périodes de vacances (*intervention complémentaire de l'Etat*), la diffusion d'un répertoire d'activités pédagogiques à destinations des scolaires et étudiants (*collaboration GEREPI et CPIE Seuil du Poitou*) et l'accueil de collèges dans le cadre du programme « A la découverte des Espaces Naturels sensibles de la Vienne » (*outil du Conseil Départemental*).

Figure 2 : Aménagements de fréquentation et de découverte pédagogique de la réserve naturelle du Pinail

En l'état actuel, l'accueil du public et l'encadrement d'activités demeurent limités par l'absence d'infrastructure de type « maison de site ». Malgré la présence d'un chalet en bois de 20 m² et d'équipements extérieurs (*parking, tables de pic-nic, toilettes sèches et poubelles*), les conditions actuelles ne permettent pas d'assurer en continu un accueil des visiteurs et des activités de découverte notamment auprès des scolaires. Cette absence d'infrastructure appropriée sur site est d'autant plus limitante qu'elle entraine une délocalisation des associations gestionnaires et animatrices (*hébergement actuel au Moulin de Chitré, locaux mis à disposition par la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault*). Le schéma d'accueil du Pinail présente donc un dysfonctionnement subordonnant l'offre pédagogique et touristique aux conditions météorologiques, sans autres alternatives (*salle d'animation, préau, espace muséographique, etc.*).

La sensibilisation à l'environnement est donc au cœur des préoccupations de la Réserve naturelle du Pinail, de ses acteurs et partenaires. Pour répondre à cette ambition partagée et inscrite dans les stratégies de transition écologique, il apparait indispensable de doter le site d'une infrastructure d'accueil du public, fonctionnelle et intégrée. L'essor du projet de Maison Associative de la Réserve et de l'Environnement, la MARE du Pinail, prend ici racine en associant dans le même temps les besoins de gestion du site (*locaux techniques, administratifs, etc.*).

Figure 3 : Chalet d'accueil actuel de la Réserve naturelle du Pinail

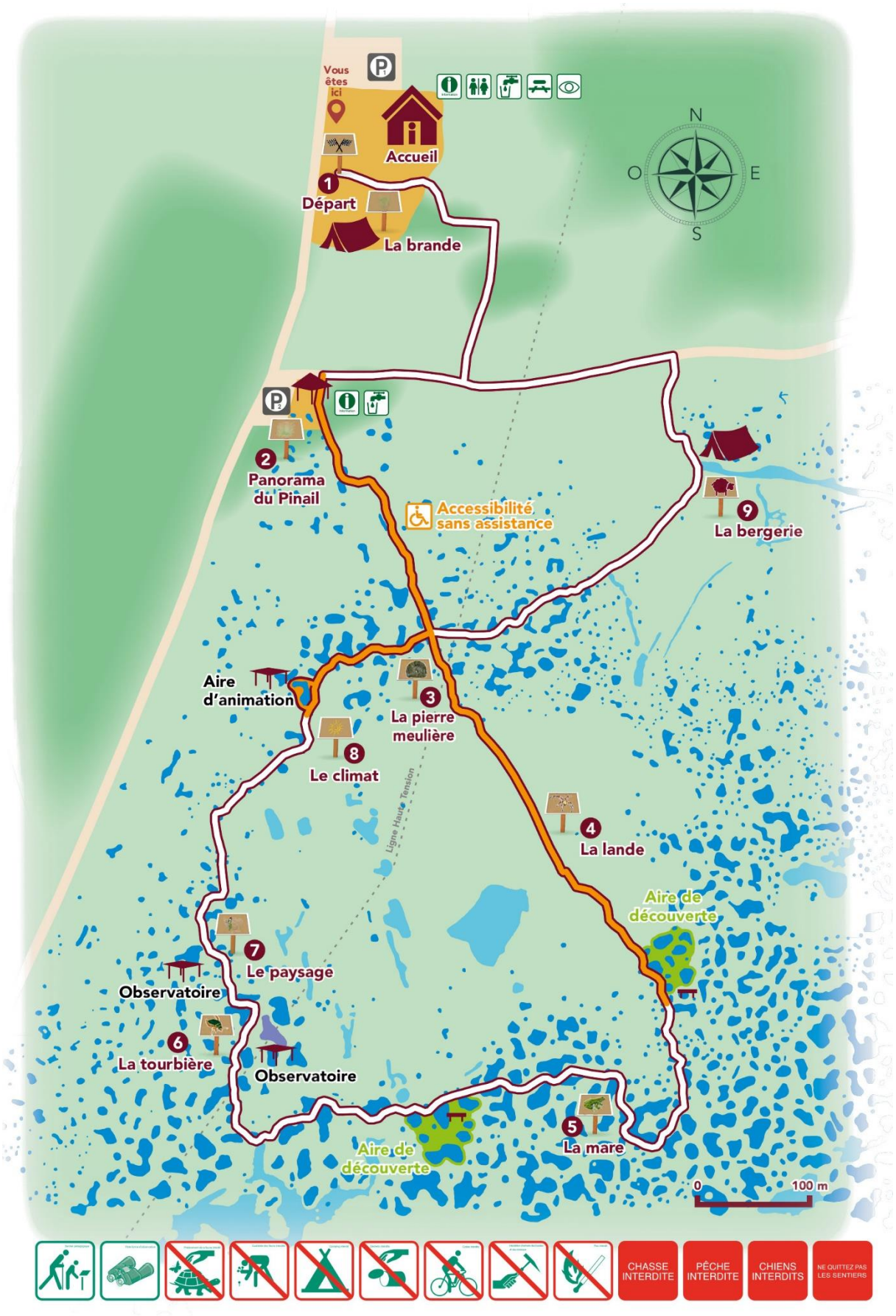

Figure 4 : Plan de fréquentation de la Réserve naturelle du Pinail

III. Enjeux et objectifs

Préservation de l'environnement, éducation à la nature, valorisation du patrimoine, développement touristique, qualité du cadre de vie… Le projet de création d'une « maison de site » du Pinail est à la croisée de différentes politiques sectorielles. D'ailleurs, il émane d'une réflexion de plusieurs années qui lui permet d'être intégré aux documents d'aménagement et/ou de répondre aux plans et schéma de développement du territoire (*Plan Local d'Urbanisme de Vouneuil-sur-Vienne, Schéma d'accueil du public de la Forêt domaniale de Moulière, Plan de gestion de la Réserve naturelle du Pinail, documents de développement touristique de Grand Châtellerault ou de la Vienne, feuille de route Néoterra de Nouvelle-Aquitaine, etc.*). D'autre part, l'ancrage territorial et les champs d'intervention des associations gestionnaires et animatrices, GEREPI (*protection de la nature*) et le CPIE Seuil du Poitou (*éducation à l'environnement et au développement durable*), s'inscrivent dans les enjeux de la transition écologique.

En 2020, dans un contexte inédit de crise sanitaire mondiale, la société a été affectée dans son ensemble questionnant ainsi la relation entre l'Homme et la Nature, la résilience de l'humanité face aux changements globaux dont elle est elle-même responsable (*surexploitation des ressources naturelles, changement climatique, pollution, etc.*). Face à ce choc, l'Etat et les collectivités territoriales ont relevé le défi en mobilisant d'importants moyens pour accompagner les citoyens et professionnels. Les plans et autres dispositifs de relance économique sont aujourd'hui une opportunité à saisir pour soutenir une nouvelle dynamique de développement local, plus vertueux, en imposant à tout projet ou « progrès », un objectif systématique de plus-value environnementale (*une réduction de l'empreinte écologique*), sociale et économique. Le projet de création d'une « maison de site » du Pinail est une de ces opportunités, un de ces projets contribuant à soutenir l'économie du territoire, de manière directe et à court terme avec les corps de métiers employés pour construire l'infrastructure, et de manière indirecte et pérenne grâce aux retombées économiques de la gestion de la réserve naturelle du Pinail. A toute fin d'illustration, une récente étude démontre que pour 1€ investi dans une aire protégée, ces sont au moins 2€ de retombées économiques dont bénéficie le territoire (RNF, 2015).

LE PINAIL, UN SITE DE REFERENCE…

… POUR L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE, LE TOURISME ET LE CADRE DE VIE

Avec une fréquentation de plus de **10 000 visiteurs** chaque année, le Pinail est un site incontournable du territoire. Le **développement de l'offre de découverte**, aussi bien libre (*sentier de découverte interactif, parcours de geocaching, exposition, etc.*) qu'accompagnée (*visites guidées, animations pédagogiques, etc.*) renforce cette tendance auprès du public local (*habitants, scolaires, etc.*) et de passage (*excursionnistes, touristes, etc.*). Le Pinail est ainsi reconnu comme un site de balade, de ressourcement au contact de la nature et de découverte du **patrimoine naturel, historique et culturel** (*biodiversité, industrie meulière, pratique traditionnelle, etc.*).

La création d'une maison de site met en perspective :

- Une **permanence de l'accueil du public** disposant d'un ensemble de commodités, source d'une attraction de nouveaux publics moins adeptes des grands espaces naturels
- Un **renforcement de la mise en valeur du patrimoine** par un accueil et une information « systématique » du public (*espace muséographique, boutique, aménagements extérieurs, etc.*)

- Une **consolidation de l'offre d'activités** à destination du grand public et son développement notamment en période de vacances (*thématiques, fréquence, etc.*)
- Un **ancrage territorial** soutenu par une dynamique associative et citoyenne autour des enjeux de l'environnement (*club des amis de la réserve, point info biodiversité, séminaires, etc.*)

… POUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les activités proposées sur le Pinail accueillent environ **1 200 participants** chaque année, soit plus de 10% de la fréquentation. La diversité de publics, tant au niveau de leur âge que de leur origine, et la diversité d'animations, aussi bien sur la forme (*visite, atelier, balade, formation, etc.*) que sur le fond (*eau, biodiversité, changement climatique, santé et bien-être, etc.*) sont un axe de **développement stratégique et raisonné** de la sensibilisation à la nature. Une telle ambition portée sur un tel espace naturel protégé s'appuie sur une conciliation optimale de l'ouverture du site au public avec la préservation de ses habitats et espèces, dans le respect des capacités de charge et d'accueil du Pinail.

La création d'une maison de site met en perspective :

- Un **accueil de groupes tout au long de l'année**, concentré du printemps à l'automne (*salles d'animation, espace muséographique, aménagements pédagogiques extérieurs, etc.*)
- Une **consolidation de l'offre « pédagogique »** à destination des scolaires et son développement, de la maternelle au lycée (*thématiques, fréquence, etc.)*
- Une **consolidation de l'offre « découverte »** à destination du grand public et son développement notamment en période de vacances (*thématiques, fréquence, etc.)*
- Une **consolidation de l'offre « formation/conseil »** à destination du public spécialisé (*étudiants et professionnels*), des décideurs (*soutien aux projets de territoire [climat, alimentation, etc.]*), et son développement notamment auprès des habitants du territoire (*point info biodiversité, conférences, etc.*)
- Un **espace de démonstration d'infrastructure « écologique »** via un projet visant l'exemplarité (*matériaux biosourcés, énergie renouvelable, aménagements en faveur de la biodiversité, etc.*)
- Un **maintien pérenne d'acteurs et d'actions en faveur de la transition écologique** sur le territoire, particulièrement dans les domaines de l'information, la sensibilisation et l'éducation

… POUR LA PROTECTION ET LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE NATUREL

Le Pinail est une vaste **zone humide protégée** dont les richesses écologiques sont reconnues au niveau national et mondial. Intimement lié aux activités humaines d'hier, d'aujourd'hui comme de demain, ce **haut lieu de biodiversité** fait l'objet de programmes de conservation et d'études scientifiques notamment en lien avec le changement climatique.

La création d'une maison de site met en perspective :

- Une **optimisation des moyens de gestion** de la réserve naturelle (*travaux, suivis scientifiques, surveillance, etc.*)
- Un **ancrage de l'observatoire local** sur la biodiversité, l'eau et le changement climatique, source de connaissances en service des politiques publiques (*atténuation et adaptation au changement climatique, aménagement du territoire, etc.*)

- Un **développement de l'accueil de travaux de recherche** et autres activités de réseaux sur le territoire (*formations professionnelle, conférences, etc.*)
- Un **maintien pérenne d'acteurs et d'actions en faveur de la transition écologique** sur le territoire, particulièrement dans les domaines de l'expertise et du conseil notamment auprès de collectivités territoriales (*TVB, documents d'urbanisme, PCAET, eau, etc.*)

Le **volet socioéconomique du projet** est donc une composante à part entière de la perspective d'une maison de site du Pinail contribuant à une valeur ajoutée pour le territoire, à plusieurs niveaux :

- Amélioration des conditions de travail et pérennisation de deux acteurs associatifs de l'**Economie Sociale et Solidaire** du territoire, GEREPI et le CPIE Seuil du Poitou, représentant 12 emplois permanents, dont certains avec un haut niveau de qualification, et un accueil courant de stagiaires et volontaires en service civique (*perspective de développement estimée de 18 à 20 en terme d'effectif de personnels salariés et apprenants*)
- Renforcement des conditions d'accueil du public sur le Pinail estimé à plus de 10 000 visiteurs par an (*perspective de développement estimée entre 15 et 20 000 visiteurs par an*) en réponse notamment à un enjeu de société croissant, **le besoin et l'accès à la nature**
- Développement de l'**offre d'activités pédagogiques** au profit des scolaires tout particulièrement et du grand public réunissant 1 200 participants par an (*perspective de développement non estimée mais un objectif de doublement semble un minimum*)
- Soutien de l'**attractivité du territoire**, son image de marque et son dynamisme à différentes échelles imbriquées (*locale, départementale, régionale et nationale*)
- Soutien à la gestion conservatoire de la biodiversité du Pinail fournissant quantité de **services écosystémiques**, non estimés sur le Pinail mais pouvant représenter plusieurs centaines à milliers d'euros par hectares par an dans d'autres sites protégés français :
    - Services culturels : balades et randonnée, animations pédagogique, études scientifiques, photographie de nature, ressourcement et bien être, etc.
    - Services d'approvisionnement : fabrication de palissade en brande avec la collaboration d'un chantier d'insertion local
    - Services de régulation : stockage de l'eau réduisant le risque d'inondation, épuration de l'eau réduisant les coûts de traitement, stockage de carbone atténuant le changement climatique, la pollinisation préservée de tout épandage de produits phytosanitaires, etc.
    - Services de soutien : milieu de vie source de plusieurs milliers d'espèces d'animaux, plantes et champignons indispensable aux équilibres naturels et aux différents services rendus par la nature à la société

Ainsi, le projet de création d'une « maison de site » du Pinail doit être évalué au regard de l'ensemble de ses enjeux qu'il convient d'appréhender de manière transversale :

- Selon ses valeurs directes et indirectes
- Selon ses valeurs économiques, sociales et environnementales

Membre du réseau des Réserves Naturelles DE FRANCE

Réserve Naturelle Nationale
PINAIL

Un outil au service du territoire : les valeurs ajoutées de la réserve naturelle

Quelques vérités à réaffirmer

La réserve naturelle est un espace de préservation et de valorisation de la biodiversité, du patrimoine naturel et culturel du Pinail : un territoire vivant !

Garante de la qualité du territoire, elle génère des actions d'intérêt général et préserve des biens communs (*paysage des brandes du Poitou, ancienne carrière de pierre meulière, histoire et usages locaux, identité du territoire, etc.*) .

La réserve est un laboratoire à ciel ouvert d'expérimentation, de recherche et de veille scientifique inscrit dans les enjeux de la transition écologique (*biodiversité, changement climatique, services écosystémiques, etc.*).

Gestionnaire du site, GEREPI offre une expertise et un appui au service des acteurs du territoire (*aménagement [SCOT, TVB, etc.], documents de planification [PCAET, SDENS, SRB, etc.], réseaux [ARB N-A, etc.]*).

Des retombées multiples

La réserve apporte des retombées économiques sur le territoire de par les activités qu'elle accueille directement et génère indirectement (*tourisme, éducation, aménagement, etc.*).

Dans de nombreux domaines, elle optimise les services écosystémiques offerts par la nature (*activités de loisirs, éducation à la nature, pollinisation, régulation de l'eau, stockage du carbone, qualité de l'air, etc.*)

La réserve est un outil de mise en œuvre des politiques publiques (*biodiversité, eau, éducation, tourisme, cadre de vie, etc.*).

www.reserve-pinail.org

Un investissement raisonné pour le long terme

La réserve génère des économies d'échelle et de moyens, des valeurs ajoutées pour le territoire dont le bénéfice sociétal est bien supérieur à son coût de gestion.

Investir dans la réserve, c'est investir dans la résilience et l'avenir du territoire, c'est participer à la transition écologique et solidaire.

Focus sur les retombées sociales

La réserve contribue aux besoins et au bien-être des citoyens (*nature, santé, culture, etc.*) en accueillant tous les publics (*scolaires, habitants, personnes en situation de handicap comme d'insertion, bénévoles, élus, etc.*).

Focus sur le tourisme

La réserve participe à l'attractivité touristique, l'image et la notoriété du territoire (*slow tourisme, tourisme vert, paysage, pleine nature, etc.*).

Elle propose un accueil maîtrisé et de qualité (*fréquentation libre et encadrée, sentier de découverte interactif, visites guidées, sorties nature, etc.*).

Focus sur l'éducation à la nature

La réserve est un lieu privilégié de découvertes et d'éducation (*activités pédagogiques, scientifiques, créatives, ludiques, sensorielles, etc.*).

Figure 5 : Valeurs ajoutées de la Réserve naturelle du Pinail

Figure 6 : Evaluation économique des espaces naturels protégés (revue Espaces Naturels, , 2015)

IV. Orientations techniques

Le projet de construction d'une « maison de site » du Pinail prend appui sur la Réserve naturelle nationale du Pinail d'une part et sur la perspective d'une reconnaissance mondiale de la valeur de la zone humide du Pinail sous l'appellation Ramsar d'autre part. En déclinaison des enjeux et objectifs décrits précédemment, il est envisagé une triple destination de l'infrastructure :

- Vocation première : **Accueil du public**
  Hall d'accueil et d'information, salles d'animation ou de travail, espace muséographique ou d'exposition, boutique, aménagements extérieurs et commodités
- Vocations secondaires : **Gestion administrative et technique**
  Bureaux et opens pace, salle de réunion, espace de stockage, local technique, garage, espace de repos et commodités

1. Estimation des besoins

Afin de se projeter dans le dimensionnement de l'infrastructure, une réflexion prospective a été menée par GEREPI et le CPIE Seuil du Poitou quant à l'évolution des moyens humains et l'organisation fonctionnelle de l'espace en fonction des activités d'une part et aux conditions d'accueil optimale de groupes notamment scolaires d'autre part.

➢ **Effectif maximum des associations gestionnaires et animatrices**
18 à 20 personnes (*salariés et apprenants*)

➢ **Effectif maximum d'un groupe scolaire**

65 personnes correspondant à un bus plein (*enfants et accompagnants inclus, optimisation du transport recherchée qui est un coût non négligeable pour les établissement scolaires*)

Concernant l'accueil de groupes, la stratégie a privilégié l'encadrement d'activités « à la journée » pour correspondre aux capacités de charges et d'accueil du site, en écartant la dimension « séjour ».

Tableau 1 : Estimation des moyens humains et répartition des espaces

GEREPI (effectif 7, surface >150 m²)	**CPIE Seuil du Poitou** (effectif 10, surface >100 m²)
1 bureau : direction	1 bureau : direction
1 bureau : 2 salariés (*scientifique*)	1 open space : 3 à 4 salariés et 1 apprenant (*animation*)
1 open space / laboratoire : 2 à 3 apprenants	1 bureau : 2 salariés et 1 apprenant (*projet*)
1 local technique avec atelier et espace de stockage (*matériel mécanique et scientifique*)	1 bureau : 1 salarié « point info biodiversité » (*accueil du public*)
1 bureau : 1 salarié (*technique*)	1 espace de stockage et de préparation (*matériel pédagogique*)
Personnel et espaces communs (effectif 2, public 65, surface >250 m²)	
1 hall avec comptoir d'accueil : 1 salarié	1 cuisine et salle de repos (*20 personnes*)
1 salle de reproduction et matériel informatique	WC personnels (*homme/femme, 20 personnes*)
1 salle de stockage et « archivage »	1 vestiaire personnels (*homme/femme, 20 personnes*)
1 salle de réunion (*12 personnes*)	1 local technique (*énergie et ménage*)
1 salle de réception (*80 personnes*) scindable en 2 salles d'animation (*35 personnes*)	WC public (*homme/femme, 80 personnes dont enfants*)
1 local technique (*stockage affaire et pique-nique*)	1 espace muséographique (*modulable*)
Espaces extérieurs	
Espace pique-nique	WC public (*homme/femme, 65 personnes dont enfants*)
Préau (*possible connexion avec le bâtiment*)	Parking personnel
Espaces et aménagements biodiversité (*mare, nichoirs, prairie, potager, etc.*)	Parking public dont bus

Ce travail prospectif permet d'estimer une surface globale de l'infrastructure, soit un total cumulé d'au moins 500 m² (*il s'agit d'une simple appréhension nécessitant un approfondissement technique quant aux normes spécifiques à respecter*).

2. Fonctionnalité et normes

Le projet ambitionne l'exemplarité en matière d'**éco construction**, d'usage de matériaux biosourcés, de consommation et production d'énergie, d'intégration paysagère, etc. Il s'agit d'une **construction neuve** d'infrastructure, aucune opportunité de rénovation de bâtiment existant n'étant possible à proximité de la réserve naturelle du Pinail. Au niveau du foncier, GEREPI et la

Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault sont propriétaires des parcelles d'implantation du projet et permet d'aménager des espaces extérieurs avec cette même exemplarité concernant l'intégration de la biodiversité. Il s'agit de créer un espace de démonstration d'aménagements favorables à la faune, la flore et la fonge d'une part, et un espace pédagogique pour l'encadrement de groupes.

Au regard des activités des associations gestionnaires et animatrices hébergées au sein de l'infrastructure, il apparait que le projet se rattache à différentes normes :

- Locaux d'accueil du public (*Etablissement Recevant du Public avec accessibilité adaptée*)
- Locaux administratifs (*bureaux et salles de travail*)
- Locaux techniques (*atelier et stockage*)

La configuration de l'infrastructure et la répartition des espaces doit assurer une fonctionnalité pour ces différents usages d'une part, et pour l'activité indépendante de chacune des deux structures.

3. Implantation du projet

Le projet vise à doter le Pinail d'une maison de site à la porte d'entrée de la Réserve naturelle du Pinail correspondant à l'actuelle implantation du chalet d'accueil et point de départ du sentier de découverte interactif.

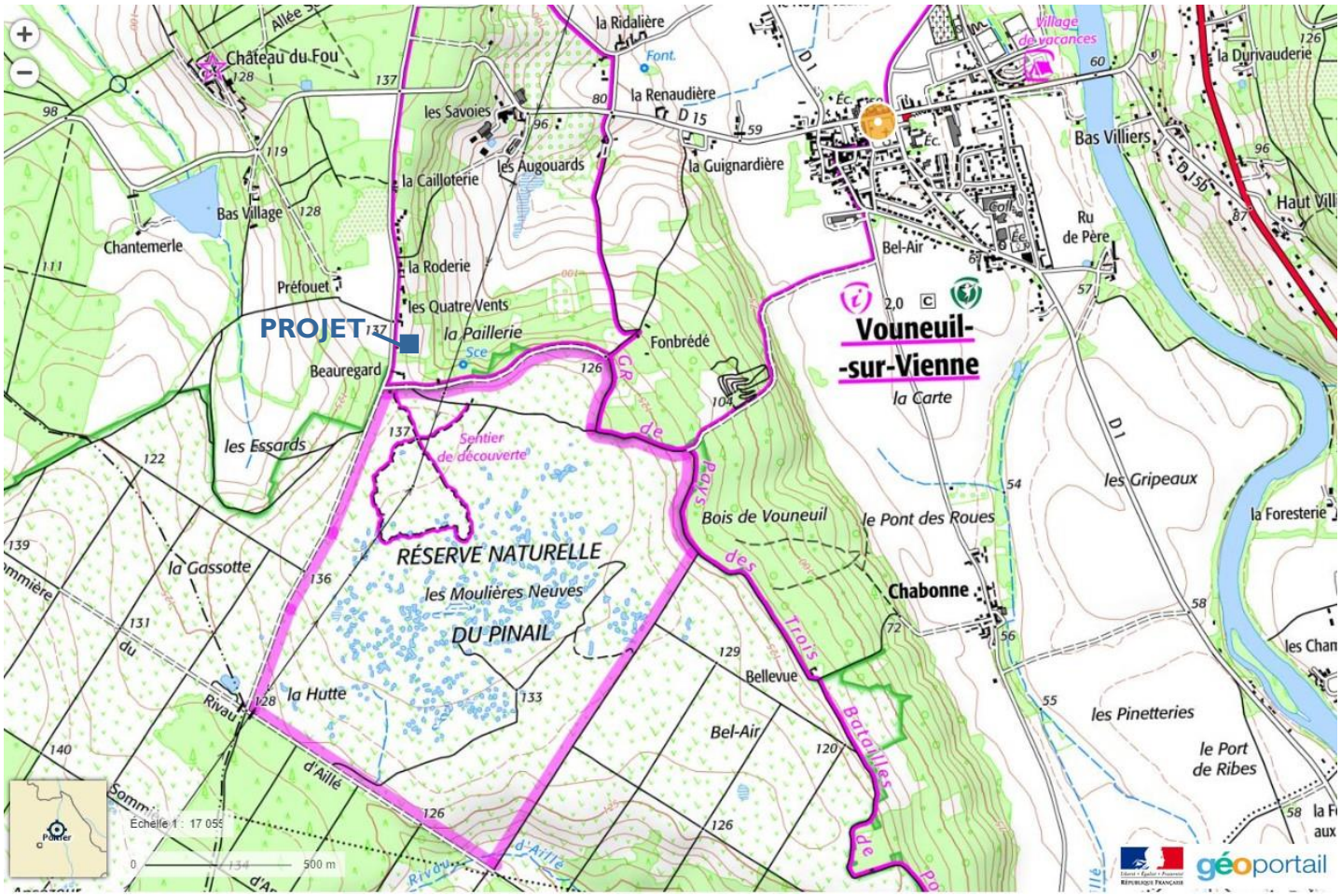

Figure 7 : Carte de situation de la réserve naturelle du Pinail et du projet

Au niveau du foncier, GEREPI et la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault sont propriétaires de 3 parcelles d'implantation du projet dont 2 sont constructibles (*AT 0289 [2740m²] et AT 0290 [1660m²]*) tandis que la 3ème offre l'opportunité de réaliser des aménagements pédagogiques extérieurs (*AT 0294 [4280m²]*). La 4ème parcelle potentielle du projet, intégrée au zonage spécifique du PLU pour la construction d'une infrastructure d'accueil du public, appartient à un propriétaire privé dont l'usage actuel est une prairie permanente de fauche (*AT 0291 [1300m²]*). Le volet foncier inculque donc le caractère opportuniste et opérationnel du projet, tout comme le zonage du PLU.

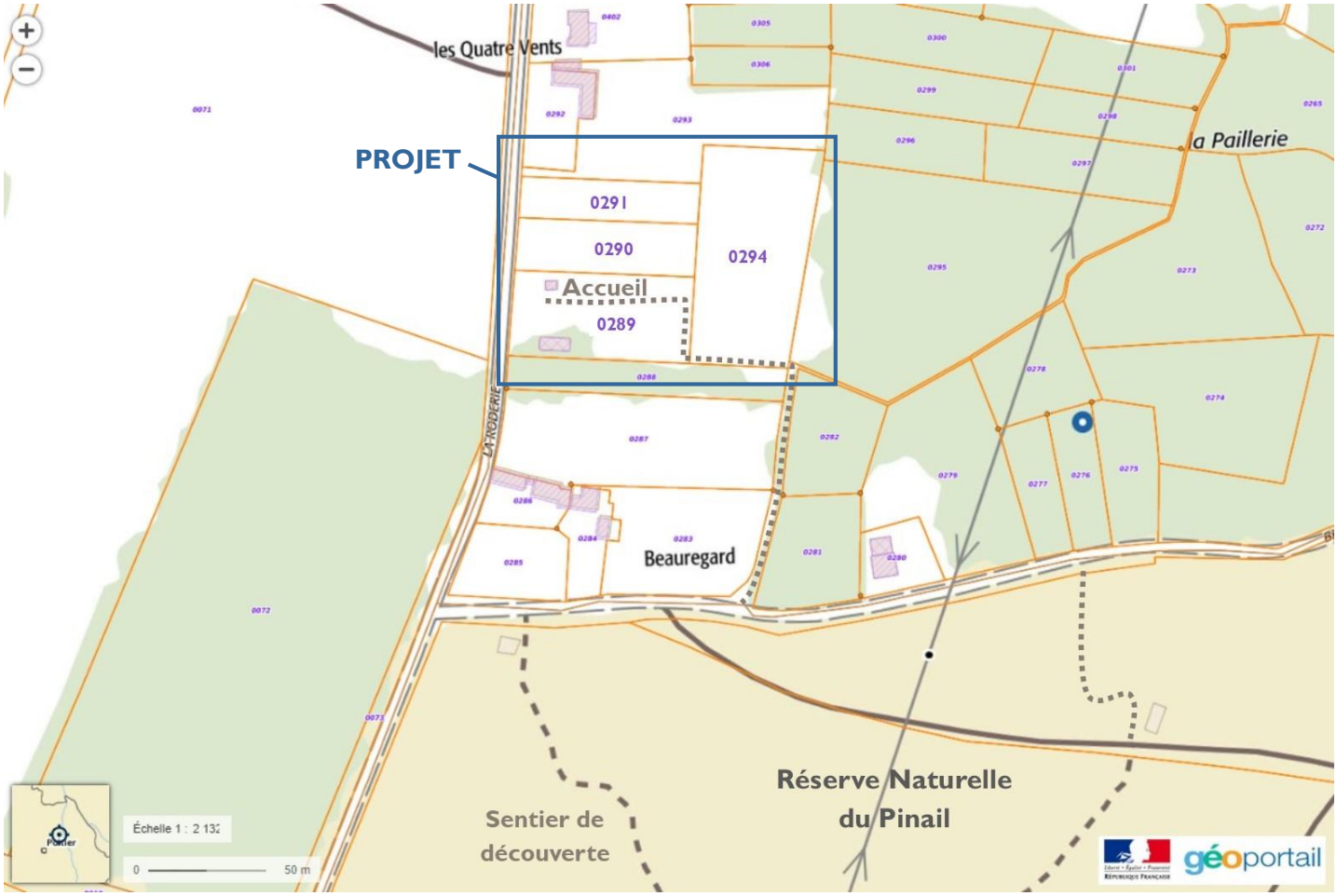

Figure 8 : Plan cadastral d'implantation du projet

Au niveau de l'urbanisme, le PLU de Vouneuil-sur-Vienne comporte un zonage spécifique à l'emprise du projet « Nr : Secteur naturel à vocation principale d'équipements (la Maison du Pinail) » pour les parcelles AT 0289, 0290 et 0291.

> Extrait du règlement du PLU de Vouneuil-sur-Vienne pour le zonage « Nr »
> Sont admises dans le secteur Nr :
> • les constructions et installations visant à répondre à l'accueil du public pour valoriser une ressource locale (patrimoine naturel, paysager et bâti).
> Sont admis dans la zone N et dans les secteurs Nl, Nc et Nr :
> • les constructions et installations nécessaires à des « locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés » aux conditions cumulatives suivantes :

- qu'ils soient liés à la réalisation d'infrastructures et des réseaux ou qu'il s'agisse d'ouvrages ponctuels (station de pompage, château d'eau, antennes de télécommunications, relais hertzien, ligne de transport ou de distribution et transformateur d'électricité, constructions, installations et aménagements nécessaires à la réalisation, à la gestion et à l'exploitation des routes et autoroutes, et aux aires de service et de repos, etc.) ;
- qu'ils ne soient pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière dans l'unité foncière où ils sont implantés ;
- qu'ils ne portent pas atteinte à la sauvegarde des paysages ;
- qu'ils ne sauraient être implantés en d'autres lieux.

Dans le secteur Nr, les nouvelles constructions et installations ne doivent pas dépasser une emprise au sol cumulée de 500 m².

La hauteur des locaux techniques de services publics, les ouvrages architecturaux indispensables et de faibles emprises (lucarnes, chiens assis, souches de cheminées, garde-corps…), les éléments liés à la production d'énergie renouvelable (éolienne de toit, panneaux solaires…), les silos et les antennes, n'est pas réglementée. Dans les secteurs Nr et Nc, la hauteur des constructions est limitée à 6 mètres au faîtage.

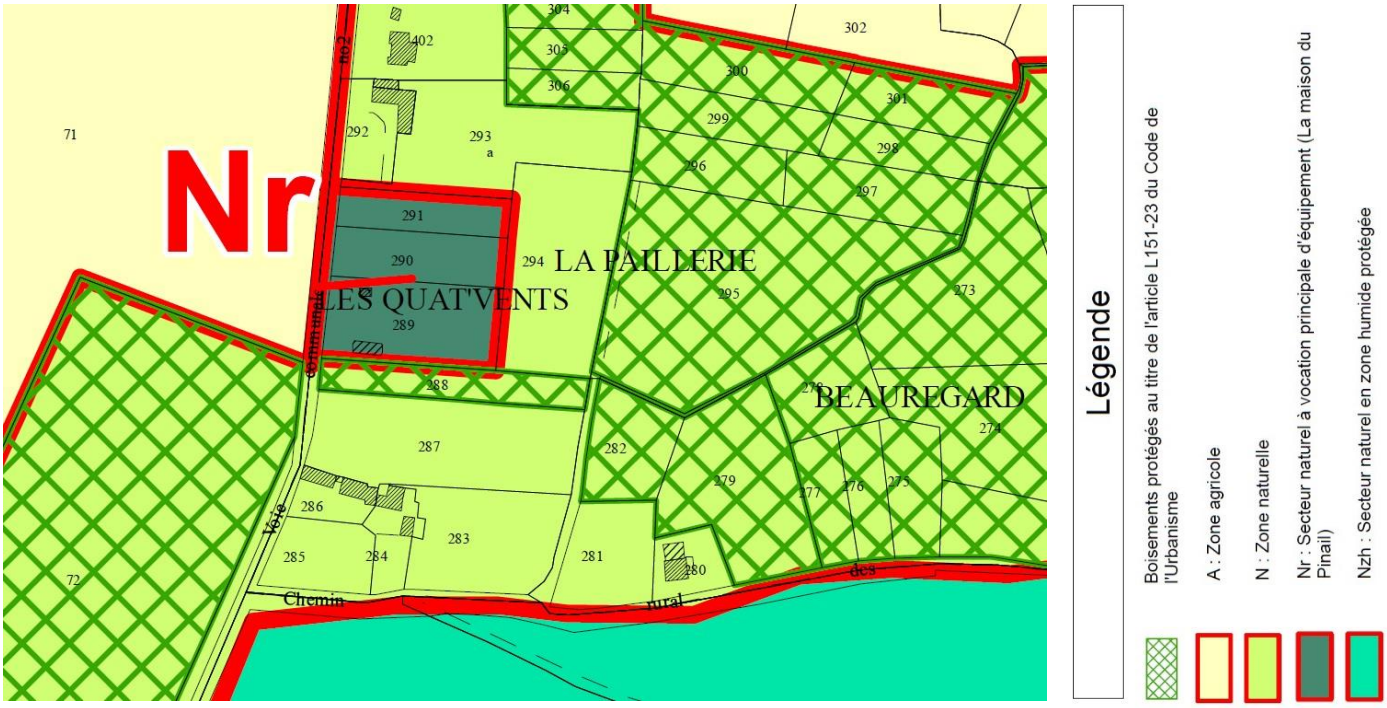

Figure 9 : Extrait de zonage du PLU concernant le projet

Au niveau du sol et du sous-sol, il est fondamental de noter que le projet se situe dans un secteur à **risque d'argiles gonflantes**. Cette problématique est prégnante localement, plusieurs bâtiments d'habitation voisins subissent des dégâts majeurs, c'est pourquoi une étude approfondie devra être développée notamment au niveau des fondations de l'infrastructure.

Figure 11 : Vue aérienne des terrains et mesure de distances

Figure 12 : Vue aérienne des terrains et mesure d'altitude

Au niveau de l'occupation du sol, les parcelles sont caractérisées par la présence de prairie, friches et boisements pauvres ainsi qu'un chalet en bois (20m²) et d'une hutte en brande (60m²) servant respectivement pour l'accueil estival du public et pour le stockage de matériel mécanique.

Figure 14 : Perspective d'implantation du projet et de répartition des espaces fonctionnels

4. Préfiguration de la maison de site

Les réflexions menées dans le cadre du présent avant-projet ont conduit à développer un travail de préfiguration prospective d'une maison de site. Des plans d'architecte ont ainsi été réalisés pour soutenir la démarche et engager les acteurs et partenaires dans une mise en perspective concrète.

Intégrant les différentes règles et normes auxquelles le projet est soumis (*ERP, code du travail, etc.*), le bâtiment imaginé serait sur 2 étages.

Le rez-de-chaussée : locaux à usage d'accueil du public et technique

L'essentiel du RDC serait consacré à la vocation d'accueil du public avec un hall d'accueil, un bureau d'information, un espace muséographique et une vaste salle de réception divisible en deux salles d'animation pour encadrer deux classes simultanément. Cette configuration de plein pied facilite l'accessibilité des personnes à mobilité réduite tout particulièrement ainsi que l'accès direct aux espaces extérieurs. A noter ici que les WC à destination du public bénéficieraient également d'un accès extérieur afin d'optimiser les coûts du projet.

Le second usage du RDC serait affecté aux usages techniques avec un garage ou atelier annexé au bâtiment ainsi qu'un vestiaire et un bureau pour le personnel spécifique. A noter ici que le garage-atelier est soumis un coût de charge bien moindre comparativement au reste du bâtiment.

L'étage : locaux à usage de bureaux de travail

Le niveau supérieur, s'étendant sur la même surface que le RDC, comprend l'ensemble des espaces de travail du personnel des associations : bureaux, opens space, salle de réunion, salle de repos et espaces de rangement ou de stockage.

Le toit : production d'énergie

La toiture serait envisagée plane afin de permettre l'installation de panneaux photovoltaïque ou un autre dispositif de production d'énergie adapté. Elle serait également végétalisée. A noter que le toit de l'atelier-garage pourrait avoir un usage de terrasse mais cela entrainerait une augmentation non négligeable du coût.

Figure 15 : Photos d'exemples d'écoconstruction

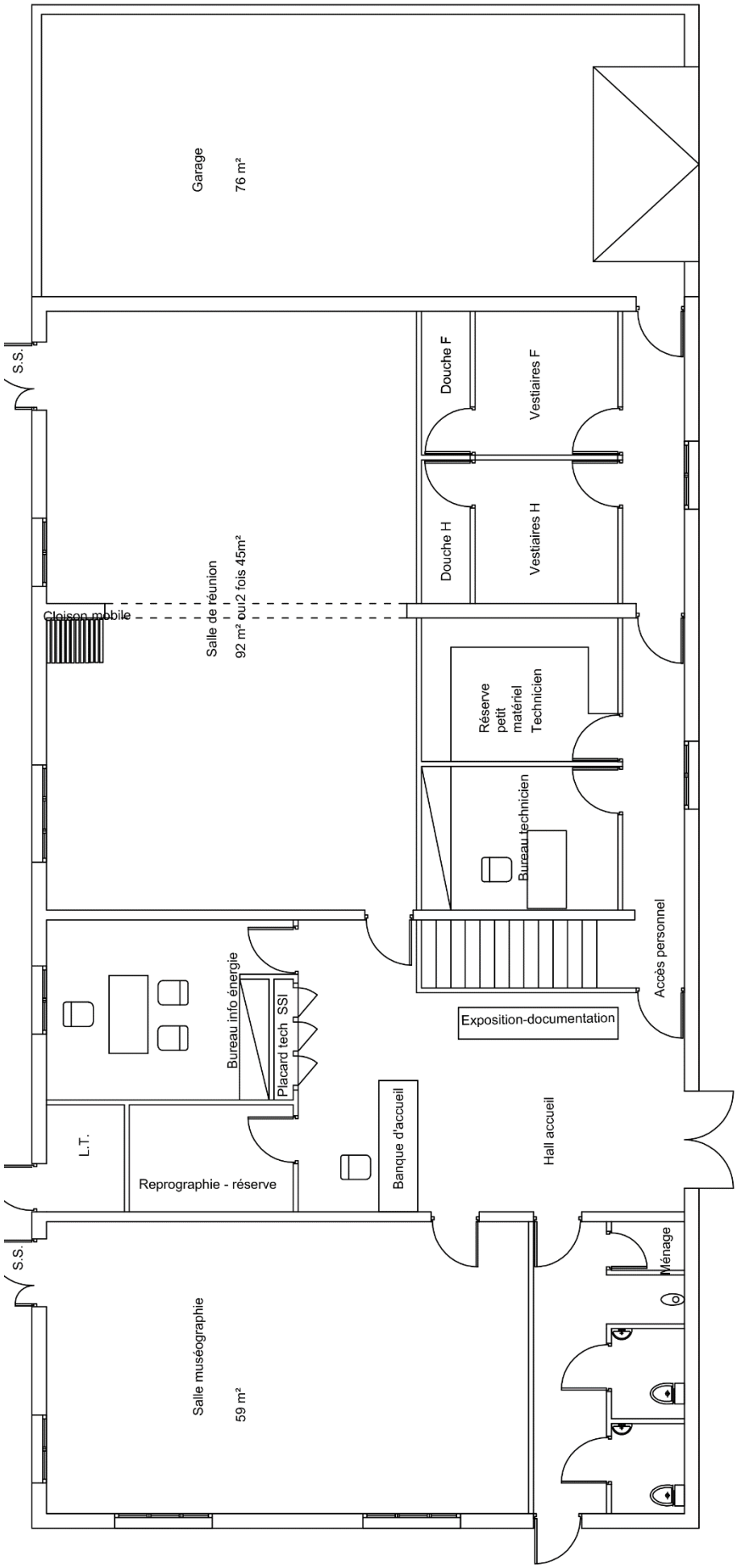

Figure 16 : Perspective de plan du RDC du bâtiment

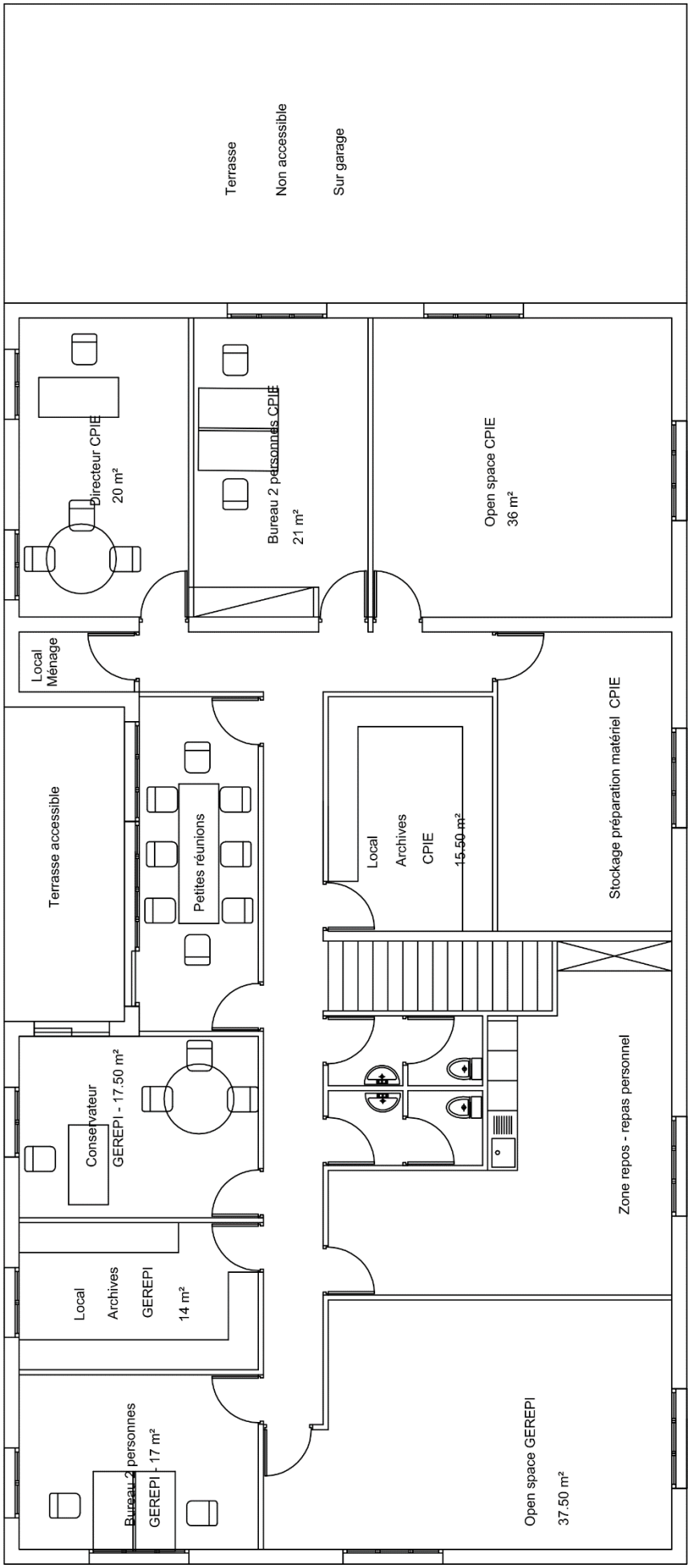

Figure 17 : Perspective de plan de l'étage du bâtiment

V. Orientations financières

La budgétisation du projet n'a pas fait l'objet d'étude approfondie en l'état actuel. Une estimation financière peut cependant être fournie à titre indicatif, seulement à titre indicatif car au stade d'avant-projet, il est impossible de statuer sur l'ambition et les moyens partagés avec les acteurs et partenaires concernés. Rappelons que le présent projet est à adapter, il ne s'agit ici que d'une ébauche qui a toutefois le mérite d'objectiver les besoins à partir desquels les partenaires peuvent s'engager sur une vision. Ce n'est seulement qu'après un partage d'objectifs et de moyens que le projet pourra véritablement être élaboré, budgétisé et planifié.

Tableau 2 : Estimation des coûts de construction de la maison de site

	Détail	**Montant estimé** (€)
Option prioritaire	Eco construction « exemplaire » (2 200 €/m²)	1 100 000 €
	Assistance à maîtrise d'ouvrage (10%)	110 000 €
	Total	**1 210 000 €**
Option secondaire	Bâtiment « conventionnel » (1 500 €/m²)	750 000 €
	Assistance à maîtrise d'ouvrage (10%)	75 000 €
	Total	825 000 €

Tableau 3 : Estimation des coûts d'aménagements extérieurs

	Détail	**Montant estimé (€)**
Parkings	30 places visiteurs, 2 places bus et 20 places personnel (*possibilité de regroupement avec les travaux de terrassement du bâtiment*)	**40 000 €**
Espaces « publics »	Tables de pique-nique (*dimensionné pour 65 personnes*)	3 000 €
	Râtelier et box pour vélos (*lien euro vélo route*)	5 000 €
	Préau (*dimensionné pour 35 personnes en activité*)	17 000 €
	Total	**60 000 €**
Espaces « pédagogiques »	Projet participatif en régie associative (*mare [possibilité de récupérer/ traiter l'eau pluvial du bâtiment et parking], potager, hôtel à insectes, nichoirs, etc.*)	-

Tableau 4 : Estimation des coûts d'aménagements intérieurs et muséographie

	Détail	**Montant estimé (€)**
Espace muséographique simple	Structures modulables pour un agencement sur mesure et évolutif de chaque projet (*lieu d'expositions temporaires*)	**< 8 000 €**
Espace muséographique élaboré	Structures fixes avec scénographie élaborée pour un unique projet (*lieu d'exposition permanente*)	> 15 000 €
Ameublement et matériel d'accueil et de pédagogie	*Chaises, tables, dispositif de vidéo projection, armoires, bureaux, comptoir, cuisinière, frigidaire, etc.*	*Non calculé*

Dans la perspective d'une concrétisation du présent projet, il pourrait être envisageable d'engager une démarche de financement participatif afin de pourvoir le budget d'une part d'autofinancement

des associations gestionnaires et animatrices. Une idée parmi d'autres serait de déployer un dispositif de parrainage de mares. Une réflexion devrait être menée en ce sens pour soutenir l'engagement financier des partenaires.

Il pourrait également être envisageable que l'engagement financier de partenaires soit soumis à contrepartie ou conventionnement, par exemple en terme d'objectifs d'accueil de groupes ou encore de tarif préférentiel au bénéfice d'établissements scolaires du territoire de compétence.

Enfin, les **plans de relance économique** engagés en Europe, en France et dans les territoires pour faire face à la crise sanitaire, constituent une opportunité inédite pour investir dans un tel projet structurant pour la transition écologique, l'attractivité et l'économie locales. Dans ce cadre, **l'Etat s'engage à apporter une 1ère enveloppe financière de 200 000 €** dans la mesure où le projet, en tout ou partie, est achevé fin 2023.

VI. Perspectives de portage et phasage du projet

La création d'une maison de site du Pinail est un **projet structurant pour le territoire**. Le portage d'une telle opération d'investissement resterait ainsi à définir car les associations gestionnaires et animatrices ne disposent ni d'une trésorerie ni d'une ingénierie adaptées. Au-delà des moyens à mobiliser pour concrétiser cette ambition, l'adhésion et l'appropriation du projet par les acteurs locaux demeurent donc un préalable, c'est tout l'objet de cet avant-projet.

Tableau 5 : Orientation de phasage du projet

Période	**Déroulement du projet**
2021	Consultation des partenaires, recherche de co-financements et d'un maître d'ouvrage
Fin 2021 - 2022 (1er semestre)	Définition du projet selon le budget mobilisé Marché public
2022 (2ème semestre) à 2023	Travaux de construction de l'infrastructure
Fin 2023	Réception (*en tout ou partie, selon le projet définitif et son phasage opérationnel*)

VII. ANNEXES

1. Histoire des landes et mares du Pinail

Ici, la Terre ressemble à la Lune… Pourtant, les cratères remplis d'eau qui ont investi les lieux et qui s'irisent parfois des reflets de notre satellite, ne doivent rien à la main d'hypothétiques Sélénites. Ce sont bien les Terriens qui, laborieusement, ont creusé ces trous devenus mares et qui recèlent cependant encore bien des mystères. Quand, leurs mains fatiguées, leurs pics obsolètes et leurs bœufs remisés, ils ont cessé toute activité, la nature a repris ses droits séculaires. La brande a lentement enveloppé les mares et s'est installée, oublieuse du fait qu'elle n'était qu'un stade végétal provisoire augurant l'installation de la forêt. Et puis les hommes sont à nouveau intervenus et, paradoxalement, considérant maintenant cette lande comme une richesse, ils ont décidé de la préserver pour elle-même : une réserve naturelle était née…

Un peu d'histoire (extrait du livre La Réserve naturelle du Pinail - GEREPI, 2017)

Après la dernière glaciation, des forêts de chênes et de hêtres couvraient le Poitou. Çà et là, l'action conjuguée de grands herbivores et des incendies naturels maintenait des surfaces de prairies et de landes. C'est à partir du Néolithique que l'environnement se transforme sous la main de l'Homme, passant d'un mode de vie chasseur-cueilleur à éleveur-cultivateur. Défrichement de la forêt et développement de l'agriculture, sur brûlis particulièrement, bouleversent le paysage. L'Homme exploite alors la nature pour y puiser les ressources nécessaires à son statut de sédentaire et accompagne l'essor des sociétés au fil des âges.

Quand la géologie d'un lieu permet de pourvoir aux besoins de l'homme, il n'est pas rare que ce dernier s'y installe et/ou l'exploite. Tel fut le cas sur le Pinail du fait de la présence d'un ample banc de pierre meulière. Facile à exploiter, niché entre les vallées de la Vienne et du Clain, deux voies de circulation à la fois terrestres et fluviales, et situé à proximité de zones d'habitat humain, ce banc a été mis à profit pendant des siècles. Cependant, même s'il est vraisemblable que les Gallo-Romains y aient traîné leurs sandales, comme semble l'attester la présence (archéologique) de pierres meulières dans la structure d'une voie romaine proche, l'exploitation n'est en quelque sorte confirmée historiquement qu'au IXe siècle. En 826, un diplôme de Pépin, roi d'Aquitaine, en faveur de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, est en effet signé dans l'un de ses châteaux, sis « en la forêt qu'on appelle Moulière - in foreste quæ dicitur Molerias ». Dans la mesure où l'on considère qu'étymologiquement Moulière tire son nom de l'extraction des pierres meulières qu'on y réalisait, on a ici une preuve historique indirecte de cette exploitation. Quelque dix siècles plus tard, cette dernière finit par s'éteindre, du fait de l'utilisation en meunerie, ceci dès le milieu du XIXe siècle, de cylindres métalliques pour le broyage des grains, de l'industrialisation d'autres carrières françaises comme à la Ferté-sous-Jouarre mais aussi de l'épuisement de la ressource locale.

Du IXe au XIXe siècle, on suit ainsi l'exploitation des pierres meulières « du Pinail », activité qui s'amplifie, s'étend et dégrade passablement la forêt, au point qu'un rapport de 1667 sonne l'alarme: « Il y a dans cette forest des carrières à tirer des pierres de moulins des meilleures du royaume […] et on a gasté plus de 2 000 arpens [environ 1 000 hectares] du fonds de ladite forest, qui sont tous ouverts et creusés pour tirer lesdites pierres ou meules de moulins, en sorte qu'il seroit impossible d'y pouvoir jamais rétablir du bois ». C'est donc à cette époque que naît la partition de la forêt en deux ensembles : une « grande forêt », au sud, à vocation purement forestière, et une « petite forêt », au nord, réservée à l'extraction des pierres meulières, celle qui correspond à l'actuel Pinail. On considère que l'apogée de l'exploitation a été atteint entre le milieu du XVIIIe siècle, une cinquantaine de carriers travaillant alors sur le site, et le début du XIXe siècle. La Révolution n'ayant pas remis en cause cet usage du site, c'est finalement l'évolution technologique qui en aura raison. C'est ainsi qu'en 1872, un géographe et agronome poitevin, Le Touzé de Longuemar, signale la quasi-disparition de l'activité meulière. Ensuite, et jusqu'à peu après la Première Guerre mondiale, des pierres furent encore utilisées pour empierrer routes et chemins, ou pour monter murs et murets. Au cours de cette période, d'autres usages marquent le paysage du Pinail et la vie traditionnelle des habitants : terre de parcours pour le bétail, couramment mise à feu pour renouveler la végétation et faciliter l'accès pour exploiter les argiles, les pierres ou la brande. Dans

le même temps, les anciennes fosses d'extraction alors devenues autant de mares, ont pu servir de vivier, la pêche et la chasse étaient pratiquée quotidiennement. Jusqu'à ce que l'Etat se réapproprie le Pinail… pour le meilleur et pour le pire.

D'une carrière…

Quant aux techniques d'exploitation de la pierre meulière, elles ne changèrent pas fondamentalement au fil des siècles. Il faut d'abord dégager la couche de terre et de boue qui occulte le banc de meulières, qu'on atteint enfin au fond de l'excavation ainsi réalisée. C'est à l'issue de ce travail préparatoire, qui amorce les creux et les bosses que l'on découvre encore aujourd'hui, que commence l'extraction proprement dite.

À force de coups de pics, d'enfoncements de coins et en jouant sur les faiblesses naturelles de la roche, on isole de son substrat un bloc aussi bien dimensionné que possible. Puis on aménage en son centre un trou qui va servir à introduire un levier et permettre l'abattage et le levage de la future meule, qu'il faut enfin hisser sur les bords de l'excavation. On affine ensuite le travail, réalisant des meules d'un seul bloc ou bien des éléments, plus ou moins grands, qui sont ensuite assemblés, jointoyés avec du plâtre et cerclés de bandes de fer, n'oublions pas que ces meules fonctionnaient à plat. Notons enfin que selon l'homogénéité de la pierre, les meules étaient utilisées à des tâches plus ou moins nobles : mouture du froment, du méteil ou du seigle. Ensuite, des voituriers convoyaient les meules avec de gros attelages de bœufs ou de chevaux, souvent jusqu'au port de Chitré sur la Vienne, situé à environ quatre kilomètres. Là, on les transférait sur des gabarres qui permettaient aux mariniers de descendre le cours de la Vienne, puis de rejoindre le port de Châtellerault où de plus gros bateaux pouvaient les acheminer jusqu'à Tours, Orléans, Nantes…, voire les Amériques. Ainsi en va-t-il de Jean Cougné, laboureur de la paroisse de Saint-Cyr, qui en 1759 charroie « vingt ronds de pierre de moulange » du bois du Défens (qui jouxte le Pinail) à Chitré, pour le compte d'un négociant de Nantes. On retrouve également des meules poitevines en Aquitaine, en Bretagne, en bordure du Massif central et le long du littoral atlantique. La navigation n'était cependant pas toujours aisée avec de telles charges, la Vienne a donc connu quelques naufrages, ce qu'atteste par exemple un acte de 1757 : « Au-dessous du parc du château des Ormes, il y a un bateau échoué, chargé de pierres de moulange appartenant à François Beau, meunier à Châtellerault ».

Un mot encore… Toute cette activité d'extraction avait une finalité capitale : le pain ! À la fin de la période d'exploitation, il se consommait quotidiennement quelque deux kilogrammes de pain par personne. Liées à ces besoins, ce sont à la fois l'importance du gisement et les propriétés meunières des meules du Pinail qui contribuèrent à asseoir leur réputation. Grâce aux caractéristiques intrinsèques de la pierre (96 % de silice), on pouvait fabriquer un pain de bonne qualité, à mie blanche et contenant très peu de débris de silice, d'où la renommée des meulières locales dans tout l'Ouest français. Ceci d'autant qu'a contrario, les septicémies dues à des pains médiocres, qui usaient les dents jusqu'à la pulpe du fait de la présence de nombreux et grossiers fragments de silice, étaient courantes.

… à une réserve naturelle.

Après cette vaste période d'exploitation de la pierre meulière et, dans le même temps, d'oubli des forestiers de Moulière, le Pinail subi les lourdes conséquences d'une politique d'aménagement sylvicole, permise par la réappropriation du site par l'Etat. Comblement de mares, plantation de pins maritime en ligne droite, division parcellaire rectangulaire… Plusieurs centaines de mares et d'hectares de brandes disparaissent jusqu'à ce que des associations de protection de la nature poussent l'Etat à mettre sous protection forte le cœur du Pinail. La réserve naturelle nationale est ainsi créée en 1980 et, fort de cette prise de conscience environnementale, conduit dans le même temps à reconsidérer la politique d'aménagement d'un site riche d'un patrimoine unique, issus de plusieurs siècles d'interaction entre l'homme et la nature. Près de 40 ans plus tard, cette nature préservée est inestimable, tant du point de vue de ses intérêts écologiques qu'historiques et culturels. Ce patrimoine est également valorisé afin de maintenir le lien tissé entre la société et son environnement au fil des âges, pour les générations actuelles et futures.

© Jean-Guy Couteau, Objectif Nat'

© Yann Sellier, Objectif Nat'

Quelques chiffres : 142 ha, 6 000 mares, 2 500 espèces de plantes, animaux et champignons

2. Brochure d'information sur la vie de la Réserve naturelle du Pinail

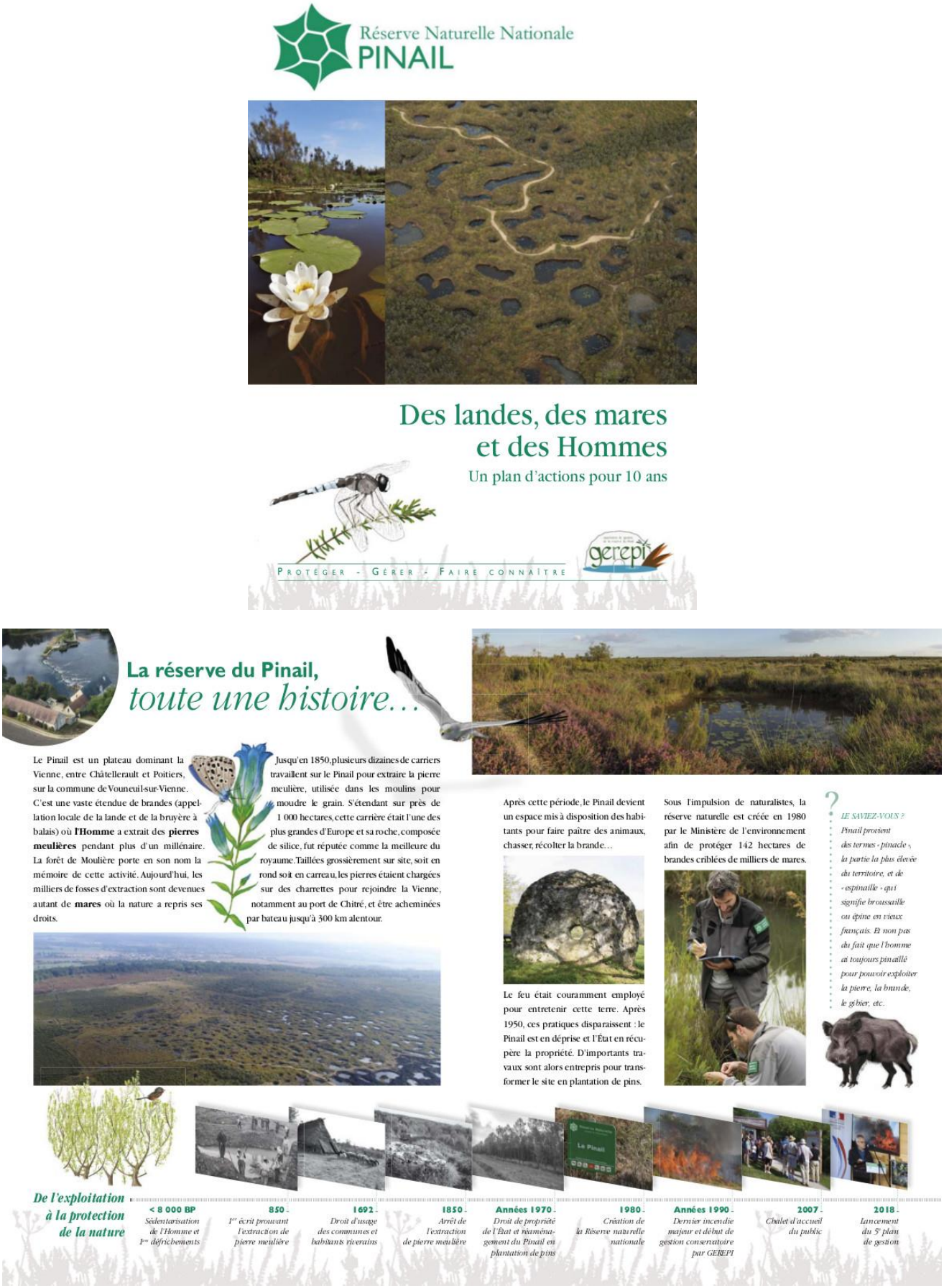

Réserve Naturelle Nationale
PINAIL

Des landes, des mares et des Hommes

Un plan d'actions pour 10 ans

PROTÉGER - GÉRER - FAIRE CONNAÎTRE

gerepi

La réserve du Pinail, *toute une histoire…*

Le Pinail est un plateau dominant la Vienne, entre Châtellerault et Poitiers, sur la commune de Vouneuil-sur-Vienne. C'est une vaste étendue de brandes (appellation locale de la lande et de la bruyère à balais) où **l'Homme** a extrait des **pierres meulières** pendant plus d'un millénaire. La forêt de Moulière porte en son nom la mémoire de cette activité. Aujourd'hui, les milliers de fosses d'extraction sont devenues autant de **mares** où la nature a repris ses droits.

Jusqu'en 1850, plusieurs dizaines de carriers travaillent sur le Pinail pour extraire la pierre meulière, utilisée dans les moulins pour moudre le grain. S'étendant sur près de 1 000 hectares, cette carrière était l'une des plus grandes d'Europe et sa roche, composée de silice, fut réputée comme la meilleure du royaume. Taillées grossièrement sur site, soit en rond soit en carreau, les pierres étaient chargées sur des charrettes pour rejoindre la Vienne, notamment au port de Chitré, et être acheminées par bateau jusqu'à 300 km alentour.

Après cette période, le Pinail devient un espace mis à disposition des habitants pour faire paître des animaux, chasser, récolter la brande…

Le feu était couramment employé pour entretenir cette terre. Après 1950, ces pratiques disparaissent : le Pinail est en déprise et l'État en récupère la propriété. D'importants travaux sont alors entrepris pour transformer le site en plantation de pins.

Sous l'impulsion de naturalistes, la réserve naturelle est créée en 1980 par le Ministère de l'environnement afin de protéger 142 hectares de brandes criblées de milliers de mares.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Pinail provient des termes « pinacle », la partie la plus élevée du territoire, et de « espinaille » qui signifie broussaille ou épine en vieux français. Et non pas du fait que l'homme ait toujours pinaillé pour pouvoir exploiter la pierre, la brande, le gibier, etc.

De l'exploitation à la protection de la nature

- **< 8 000 BP** — *Sédentarisation de l'Homme et 1er défrichements*
- **850** — *1er écrit prouvant l'extraction de pierre meulière*
- **1692** — *Droit d'usage des communes et habitants riverains*
- **1850** — *Arrêt de l'extraction de pierre meulière*
- **Années 1970** — *Droit de propriété de l'État et réaménagement du Pinail en plantation de pins*
- **1980** — *Création de la Réserve naturelle nationale*
- **Années 1990** — *Dernier incendie majeur et début de gestion conservatoire par GEREPI*
- **2007** — *Chalet d'accueil du public*
- **2018** — *Lancement du 5e plan de gestion*

Faire découvrir
Un patrimoine naturel et culturel à la portée de tous

Façonné par la main de l'Homme au cours des siècles, le Pinail est un véritable monument naturel. La réserve, son paysage, sa biodiversité et ses pierres meulières racontent une histoire extraordinaire, celle de l'homme et de la nature.

La Réserve naturelle du Pinail est en accès libre et se visite toute l'année. Le **chemin de découverte** offre un panorama unique sur le site en traversant les landes, mares et tourbières. Ici et là, des pierres meulières témoignent de la riche histoire du site. En été, un **chalet d'accueil** et des **visites guidées** permettent d'accompagner le public dans sa découverte. Des **animations nature** sont également organisées chaque mois et sur demande pour les groupes ou étudiants *(visites, formations, chantiers, etc.)*. Pour les scolaires, le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de la Vienne propose des **activités pédagogiques** sur mesure.

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Le Pinail a toujours été un lieu de passage, un lieu de vie pour les habitants. Aujourd'hui, la réserve est fréquentée par **10 000 visiteurs** par an dans le respect de la réglementation afin d'assurer la préservation du site.*

L'**accueil du public** et l'**éducation à la nature** sont portés par deux projets phares : la modernisation du sentier de découverte et la création d'une maison de la réserve sur le Pinail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Pour découvrir la réserve, des **joëlettes** (fauteuil roulant tout-terrain) sont mises à la disposition des personnes à mobilité réduite.*

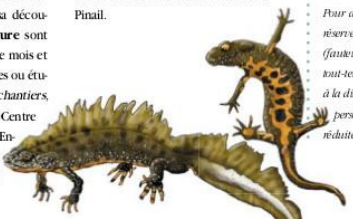

PICTOGRAMMES RÉGLEMENTAIRES

Protéger en concertation
Un plan de gestion pour 10 ans

L'association pour la Gestion de la Réserve naturelle du Pinail, **GEREPI**, est désignée gestionnaire du site en 1989 par le Ministère de l'environnement. Regroupant les acteurs locaux, elle est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de gestion.

Le **plan de gestion 2018-2027 de la Réserve naturelle du Pinail** est structuré par 4 enjeux fondamentaux :

- L'écocomplexe des landes et mares du Pinail
- La connaissance en écologie de la conservation
- L'accueil et la sensibilisation du public
- La gestion intégrée du site

Travaux, suivis scientifiques, animations nature, réseaux professionnels… La gestion du site s'appuie sur des **partenariats** avec les collectivités et acteurs locaux, notamment à l'échelle des Landes du Pinail *(Office National des Forêt et forêt domaniale ; Ligue de Protection des Oiseaux et site Natura 2000)* et du bassin de la Vienne Aval. En répondant aux enjeux de l'environnement, du tourisme et du cadre de vie, GEREPI est un acteur du **développement équilibré du territoire**.

LE SAVIEZ-VOUS ?
*Document de diagnostic, d'objectif et de planification, le **plan de gestion** définit les enjeux de la réserve, fixe les objectifs à atteindre et programme les actions à réaliser. Un conseil scientifique et un comité consultatif suivent et évaluent sa mise en œuvre.*

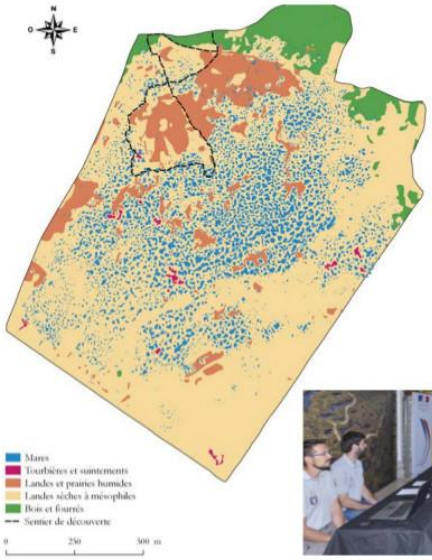

LE SAVIEZ-VOUS ?
*Une **Réserve Naturelle** est un espace protégé en raison de la rareté et vulnérabilité de son patrimoine naturel. Qu'elle soit nationale ou régionale, chaque réserve est gérée par un organisme local en concertation avec les acteurs du territoire, pour protéger et gérer le patrimoine biologique et géologique, et pour sensibiliser le public.*

PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES TECHNIQUES

Gérer « sur mesure »
Mares, tourbières et cours d'eau

Le Pinail est une **zone humide** majeure du territoire. Les milliers de mares forment une ressource en eau considérable et d'excellente qualité. Cela permet à la réserve d'abriter de nombreuses espèces rares et typiques des milieux aquatiques et humides. Afin de préserver ces espèces et leur milieu de vie, GEREPI met en place différentes actions :

- Des travaux de restauration de **cours d'eau et fossés** pour retrouver un fonctionnement naturel nécessaire à la biodiversité et au transport des sédiments ;

- Des transferts d'**écrevisses à pieds blancs** dans de nouvelles mares pour augmenter la taille et la répartition de la population, la seule au monde à vivre dans des mares !
- Des décapages superficiels des **milieux tourbeux** pour favoriser les plantes pionnières (drosera, rhynchospore, spiranthe, etc.) et des études spécifiques comme l'analyse de carottes de tourbes pour connaître leur âge et reconstituer l'environnement passé du site ;
- Des programmes d'études sur les **libellules, algues, amphibiens, araignées,** etc.

Hypericum à marges entières

Leucorrhine à gros thorax

Situé en tête de bassin versant, le Pinail est préservé quant à la qualité de son eau mais aussi vulnérable face au changement climatique avec l'évolution des pluies et des sécheresses.

Leucorrhine à gros thorax

LE SAVIEZ-VOUS ?
*La gestion de la réserve naturelle vise à favoriser l'expression de la biodiversité, des écosystèmes à la diversité génétique. Chaque milieu naturel et chaque espèce a des exigences particulières c'est pourquoi **pour bien gérer, il faut bien connaître**.*

Gérer « sur mesure »
Landes, prairies et suintements

Le Pinail forme un paysage ouvert, originellement non boisé, qui doit être entretenu pour maintenir la biodiversité particulière du site. Des travaux sont ainsi mis en œuvre par GEREPI pour **rajeunir les landes** et **favoriser l'ensoleillement des mares**. Dérivant des pratiques traditionnelles, trois modes de gestion sont mis en place :

- Le **brûlage dirigé** est réalisé chaque automne, par secteur de 10 hectares tous les 8 ans, avec l'appui des pompiers. Cela permet de régénérer la lande, conserver des espèces spécialistes du feu et de prévenir le risque de grands incendies.

- La **coupe avec export** est réalisée aux abords de la ligne électrique, par secteur de 2 hectares tous les 6 ans. La brande coupée est fagotée puis transformée en palissades par le chantier d'insertion Audacie.

Pour les landes humides et les suintements, une fauche plus régulière est réalisée et les végétaux sont brûlés sur place.

- Le **pâturage extensif** est assuré par GEREPI avec un troupeau de race rustique, des moutons solognots, abrité dans des huttes en brande traditionnelles.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Intervenir ou laisser faire la nature ?
Le nord de la réserve est laissé en libre évolution depuis 1991 afin de comparer les modes de gestion grâce à des suivis naturalistes (papillons, champignons, oiseaux, plantes, etc.).
Aujourd'hui, les espèces de landes et mares ont majoritairement disparu du secteur non géré alors que dans les zones brûlées, pâturées et fauchées, elles se sont maintenues.

Connaître pour protéger et s'adapter
Observatoire biodiversité, eau et climat

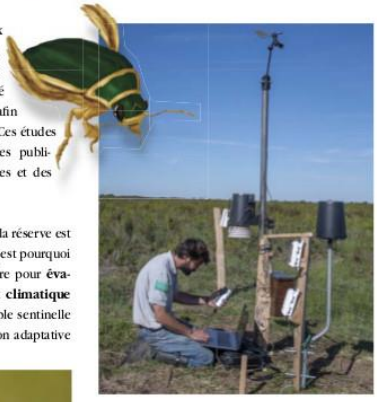

Des algues microscopiques aux grands rapaces, la réserve du Pinail est suivie de près par GEREPI, en réseau avec ses partenaires (Université de Poitiers, Vienne Nature, RNF, etc.), afin d'**évaluer l'état des écosystèmes**. Ces études scientifiques sont valorisées par des publications scientifiques, des conférences et des formations.

Bien que protégée, la biodiversité de la réserve est menacée par l'évolution du climat. C'est pourquoi GEREPI met en place un observatoire pour **évaluer les impacts du changement climatique sur l'eau et la biodiversité**. Véritable sentinelle pour le territoire, il soutient la gestion adaptative des espaces et des espèces pour répondre à l'enjeu de la transition écologique.

Azuré des mouillères

Quelques exemples de menaces :

- L'évolution de la température de l'air et de l'humidité du sol pourrait décaler l'émergence de l'**azuré des mouillères** et la floraison de sa plante hôte, la gentiane pneumonanthe (le Pinail abrite la dernière population de Poitou-Charentes).
- L'augmentation de la température et de l'acidité de l'eau des mares va limiter la présence de l'**écrevisse à pieds blancs**, déjà menacée par les maladies et les espèces invasives (la réserve est le seul lieu au monde où elle vit dans des mares).

Spiranthe d'été

- La modification de la répartition des pluies et le trop faible rechargement de la nappe phréatique conduisent à des sécheresses plus importantes condamnant certaines espèces comme la **spiranthe d'été**.
- L'augmentation de la température de l'eau et la plus faible disponibilité en oxygène provoquerait la migration de certaines espèces comme le **triton crêté**.

Écrevisse à pieds blancs

Triton crêté

Pour se tenir informé et participer à la vie de la réserve :

- *La **Gazette du Pinail** (bulletin d'information trimestriel)*
- *Les **Amis de la Réserve du Pinail** (club d'activités nature : chantier, suivi, etc.)*
- *Les **animations nature** tout public*

Toutes les informations sur
www.reserve-pinail.org

Plaquette réalisée avec le soutien de

GEREPI
Association pour la Gestion de la Réserve du Pinail
Moulin de Chitré
86210 Vouneuil-sur-Vienne

Contact :
05 49 02 33 47
contact@reserve-pinail.org

Les Réserves Naturelles de France

GEREPI est un membre actif du réseau des Réserves Naturelles de France, RNF. Cette organisation associative fédère notamment les gestionnaires des quelques 350 réserves existantes qui mutualisent leurs compétences et expertises en matière de patrimoine biologique et géologique. L'association s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, des commissions thématiques (développement des territoires, police de l'environnement, éducation à la nature, etc.) et des partenariats (ministères, régions, comités, fondations, etc.). Représenté sur l'ensemble du territoire, tant au niveau national que local, c'est un réseau moteur de la protection de la nature.

Conception : GEREPI. **Création graphique et mise en page :** Vertex. **Crédits photos :** CPIEV (C. Monnet), GEREPI (P. Dévaux), K. Dupont, K. Lutanga, R. Raimond, S. Sellier) et Objectif Nat' (A. André, E. Baudin, J-G. Cauboust, T. Degen et P. Ferrand). **Illustrations :** Nicolas Vingraud, archives départementales, collection de la Mairie de la Ferrière-sur-Beaurepaire. **Ne pas jeter sur la voie publique**

3. Plaquette du sentier de découverte interactif du Pinail

La Réserve Naturelle Nationale du Pinail

Libellules, rapaces, plantes carnivores, papillons, grenouilles, orchidées, grands mammifères, algues, serpents… Le Pinail héberge plus de **2 500 espèces de plantes, animaux et champignons**, souvent rares et protégées.

Ancienne carrière de pierre meulière, ce **paysage façonné par l'Homme** est devenu un réservoir de biodiversité aujourd'hui préservé et valorisé par la Réserve Naturelle Nationale du Pinail (*création en 1980 par le Ministère en charge de l'environnement sur 142 hectares gérés par l'association GEREPI*). Les landes, prairies, mares, tourbières et roselières forment ici une **zone humide** unique au monde.

La découverte du site est proposée par les associations **GEREPI** et **CPIE Seuil du Poitou**, selon la devise des Réserves Naturelles de France « **protéger, gérer** et **sensibiliser** ». Visites, animations et formations sont organisées sur demande et sur mesure.

Le sentier de découverte interactif

Le Pinail est un véritable monument naturel où **l'Homme et la nature** ont tissé un lien indissociable. Cette histoire se raconte à travers les paysages de la réserve traversés par un sentier de découverte permettant d'aller à la rencontre d'une **biodiversité insoupçonnée**.

En **accès libre** tout au long de l'année, le parcours de la réserve est ponctué de panneaux d'information, observatoires et aires de découverte sur un itinéraire balisé de **deux kilomètres**. Une **découverte immersive** d'environ deux heures, alliant réel et virtuel, grâce à une interface numérique donnant accès à des vidéos inédites depuis ordinateur, tablette ou portable.

S'envoler au-dessus du Pinail, plonger dans ses mares, revivre l'épopée de la pierre meulière, suivre le passage du feu sur les landes, observer la naissance d'une libellule ou encore le repas d'une plante carnivore sont autant d'**expériences à vivre**.

L'interface numérique

Pour profiter de la version interactive du sentier de découverte, une simple connexion Internet est nécessaire, sur site comme à la maison ou en classe.

Saisir l'adresse du site Internet, flasher un QR code ou activer le dispositif NFC sont les trois moyens d'accéder à l'interface.

Une fois sur l'interface, laissez-vous guider et découvrez une nouvelle vidéo à chaque panneau du sentier à partir d'une carte interactive.

Disponible en version française, anglaise et accessible.

http://sentier.reserve-pinail.org/

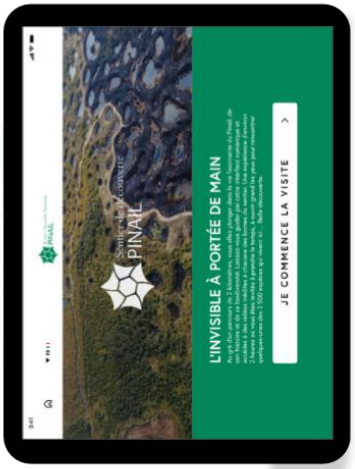

Teaser Les mystères de la biodiversité du Pinail au grand jour

Interactif, pédagogique et immersif : le sentier de découverte de la réserve vous permet d'explorer la vie secrète des landes et des mares du Pinail. Une expérience inédite au cœur d'une Réserve Naturelle Nationale, un paysage unique où 6 000 mares et 2 500 espèces n'attendent qu'à être découvertes.

Au Pinail, l'association GEREPI a adopté la devise des Réserves Naturelles de France : protéger, gérer et sensibiliser. La biodiversité est ainsi préservée, valorisée et chacun peut y contribuer. Soyez attentifs : les mystères du Pinail sont là, sous vos yeux !

Notes : .....

La nature est capable d'une formidable résilience. Avant de devenir réserve naturelle, les ressources naturelles du Pinail ont toujours été exploitées. Cette ancienne carrière de pierre meulière abrite aujourd'hui 2 500 espèces de plantes, animaux et champignons aujourd'hui rares et protégés !

Notes : .....

Le Pinail fut l'une des plus vastes carrières de pierre meulière au monde. Sondage du sol, extraction et taille de la pierre puis transport jusqu'au moulin, ont rythmé la vie du site pendant plus d'un millénaire. Cette activité a façonné le paysage où les milliers de fosses sont devenues autant de mares.

Notes : .....

Borne 4 La gestion d'espaces naturels et le brûlage dirigé (3'40 min)

Préserver la biodiversité nécessite parfois d'intervenir. Au Pinail, pour maintenir des milieux favorables aux espèces des landes et mares, on pratique la coupe, le pâturage mais aussi le brûlage dirigé. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le feu est indispensable à la vie de nombreuses espèces.

Notes : .....

Borne 5 Le suivi scientifique et les libellules (3'36 min)

La biodiversité du Pinail est étudiée minutieusement car pour bien gérer, il faut bien connaître. Dans les mares, les libellules attirent 'attention des scientifiques : les larves sont devenues des adultes volants et gracieux, laissant derrière eux leur ancienne vie aquatique.

Notes : .....

Borne 6 Les zones humides et les plantes carnivores (2'42 min)

Mare, rivière ou encore tourbière forment des zones humides, des milieux essentiels pour l'eau, la biodiversité ou encore le climat. Les espèces qui y vivent sont remarquables, à l'image de la plante carnivore Drosera , tout en épargnant les pollinisateurs sans qui elle ne pourrait se reproduire.

Notes : .....

Borne 7 La nature et les services écosystémiques (2'29 min)

La vue aérienne du Pinail révèle la grandeur de son paysage avec ses forêts, landes, prairies et surtout ses mares à perte de vue. Prendre de la hauteur, c'est aussi prendre du recul sur la place de la nature aujourd'hui, ce qu'elle nous apporte et ce que nous lui rendons…

Notes : .....

Borne 8 La biodiversité et le changement climatique (4'03 min)

Une mare est un écosystème où vivent des milliards d'êtres vivants, tous liés entre eux par la chaîne alimentaire. Un équilibre fragile désormais menacé par le changement climatique, les gaz à effet de serre. Mais si les espèces disparaissent, qu'en sera t-il des services écosystémiques ?

Notes : .....

Borne 9 Les usages d'hier et de demain (3'20 min)

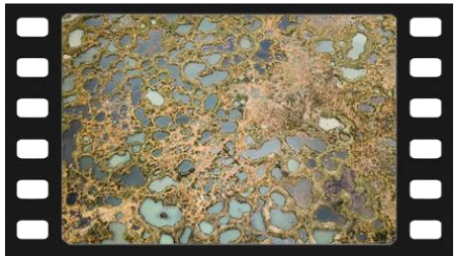

Le Pinail est un héritage transmis de génération en génération, un Patrimoine commun. Marie, 80 ans, témoigne et nous rappelle que désormais, c'est à nous de transmettre notre terre. Sur la Réserve naturelle comme partout ailleurs, la nature a besoin de la bienveillance de l'Homme.

Notes : .....

Pour aller plus loin

Dans le menu de l'interface numérique, des articles sont disponibles pour approfondir les thématiques abordées au cours des vidéos.

- ⇒ La biodiversité
- ⇒ Les services écosystémiques
- ⇒ Les espaces protégés
- ⇒ Les zones humides
- ⇒ Portrait de mares
- ⇒ Portrait de landes
- ⇒ La vie de la réserve du Pinail
- ⇒ Le changement climatique
- ⇒ Agir pour la nature

Le sentier interactif : un outil d'intérêt pour préparer ou revenir sur sa visite de la Réserve du **Pinail**

Les visites, animations et formations

Éducateurs à l'environnement, animateurs et professionnels de la protection de la nature sont au service de votre projet pédagogique. Les prestations proposées sont construites sur demande et sur mesure, sur la réserve ou parfois en salle.

SEUIL DU POITOU

Encadrement des activités scolaires, du primaire au lycée, et avec les centres de loisirs

http://cpie-poitou.over-blog.com/

gerepi

Encadrement des activités grand public et scolaires spécialisés, du lycée à l'université.

http://www.reserve-pinail.org/

4. Fréquentation de la Réserve naturelle du Pinail

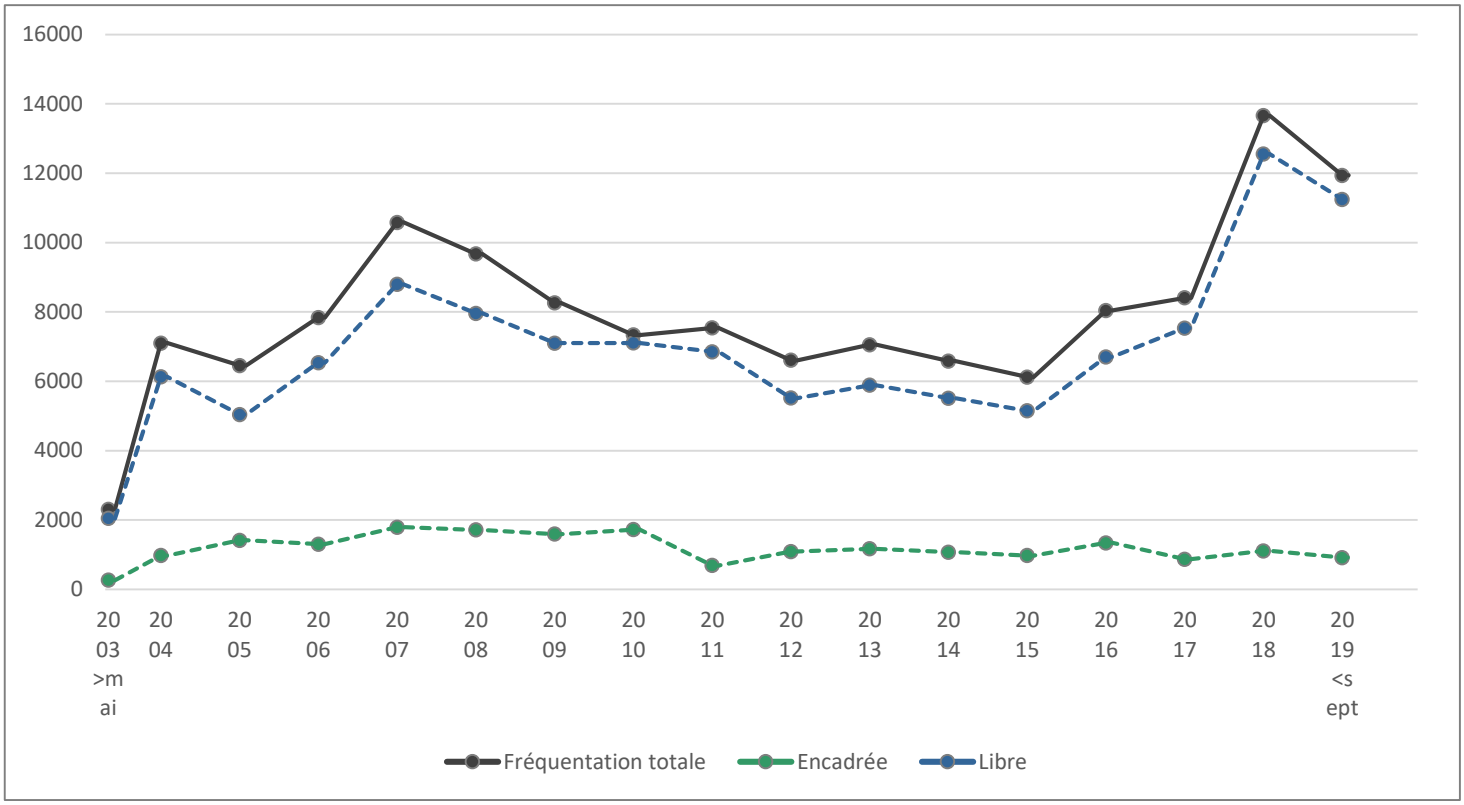

5. Boutique de la Réserve naturelle du Pinail

Livre « La Réserve Naturelle du Pinail » pour tout savoir sur la biodiversité et vie de la réserve naturelle

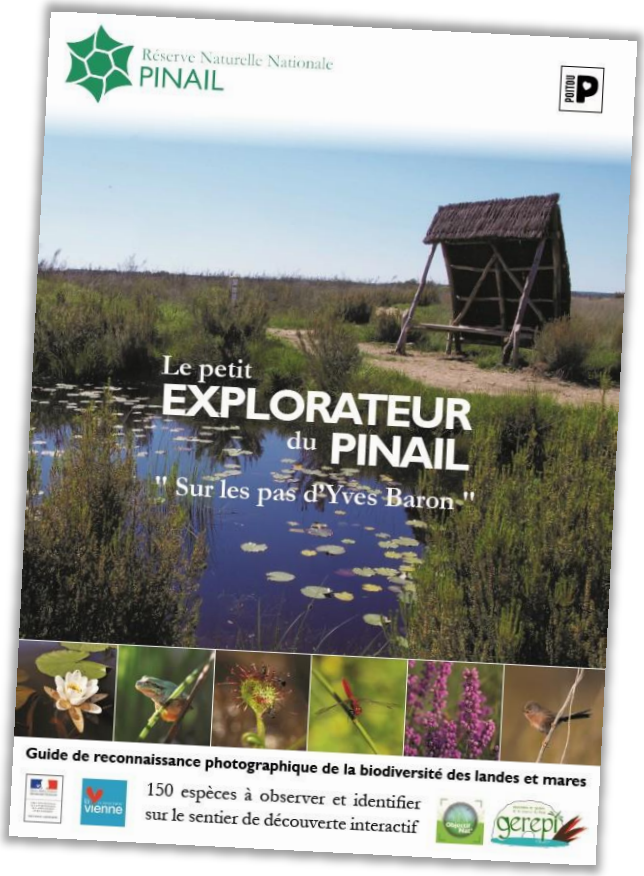

Guide « Le petit explorateur du Pinail » pour reconnaître les espèces de la réserve naturelle

Jeu de cartes « Ratayo ! » pour découvrir et protéger les zones humides en s'amusant

6. Projet associatif du CPIE Seuil du Poitou

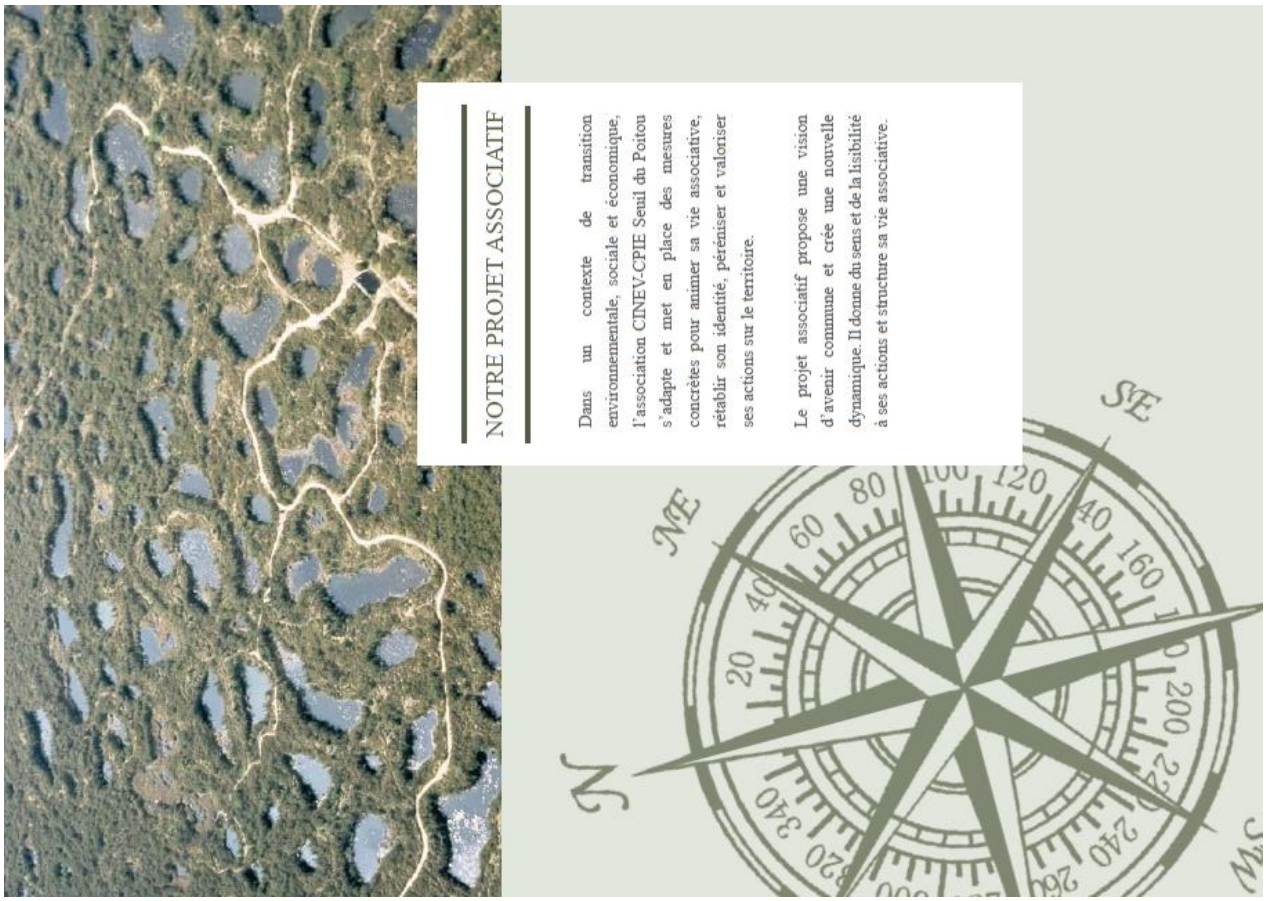

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Dans un contexte de transition environnementale, sociale et économique, l'association CINEV-CPIE Seuil du Poitou s'adapte et met en place des mesures concrètes pour animer sa vie associative, rétablir son identité, pérениser et valoriser ses actions sur le territoire.

Le projet associatif propose une vision d'avenir commune et crée une nouvelle dynamique. Il donne du sens et de la lisibilité à ses actions et structure sa vie associative.

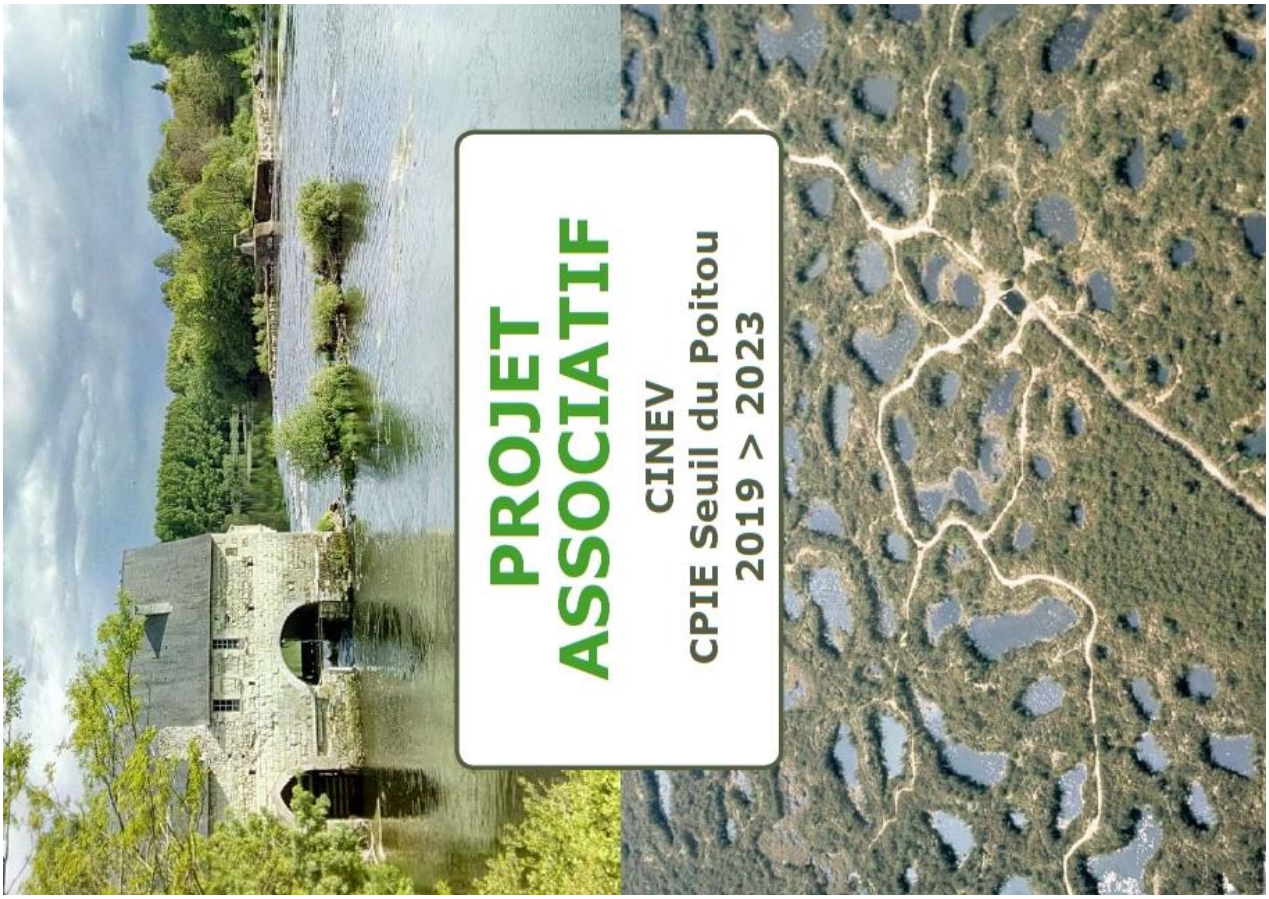

CPIE Seuil du Poitou ou CINEV, qui sommes-nous ?

Lorsque tout a commencé en 1985, notre association a pris le nom de CINEV, pour Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de la Vienne. En 2003, le CINEV est labellisé CPIE Seuil du Poitou, pour Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, et rejoint un réseau national de structures associatives. L'association s'appelle bien CINEV mais dans un souci de reconnaissance, de travail en réseau et de communication, l'appellation CPIE Seuil du Poitou est privilégiée.

Le CINEV porte des valeurs partagées au sein du réseau national des CPIE. Avec certaines spécificités liées à notre territoire, ces valeurs constituent l'un des fondements de nos décisions et de nos manières d'être et d'agir.

Représentation graphique en fonction de l'importance des valeurs associées au CINEV.

Historique

La création du CINEV en **1985** est en lien étroit avec la Réserve Naturelle du Pinail. Les missions de l'association étaient d'assurer les visites du public et le suivi de la réglementation. Elles participent ainsi à la protection de la nature et à l'éducation à l'environnement. Aujourd'hui l'association est un acteur reconnu dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de la transition écologique.

1988 : l'association GEREPI est créée pour reprendre les missions de gestion de la réserve, laissant au CINEV la partie éducative. Premier animateur nature mis à disposition par le département.

2001 : partenariat avec la ville de Poitiers permettant la création du jardin des sens.

2003 : labellisation CPIE Seuil du Poitou permettant au CINEV d'intégrer un réseau national reconnu par l'Etat.

2003 : partenariat avec l'ADEME et la Région Poitou-Charentes permettant la création de l'espace info énergie.

2006 : déménagement au Moulin de Chitré, permettant d'accueillir du public. Le CINEV assure la gestion touristique du Moulin de Chitré jusqu'en 2011.

Depuis 2006 les missions du CINEV CPIE Seuil du Poitou ont évolué amenant aujourd'hui l'association à redéfinir son projet associatif. Les nouvelles orientations prioritaires, définies pour 4 ans (2019-2023), prennent en compte les attentes et enjeux actuels du territoire et de ses habitants.

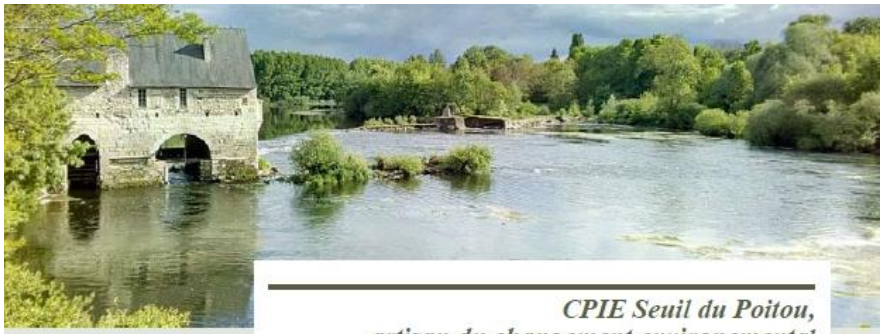

CPIE Seuil du Poitou, artisan du changement environemental

... avec le réseau national des CPIE

Labellisés et structurés en réseau national de 80 associations, les CPIE agissent pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Tous les CPIE ont deux grandes missions :

- Etre force de proposition et accompagner les collectivités locales, les associations et entreprises pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets
- Réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les publics.

Ils partagent les mêmes valeurs :

- Une approche humaniste de l'environnement
- La promotion de la citoyenneté
- Le respect de la démarche scientifique

Ils se reconnaissent dans la Charte du réseau qui place le renforcement du pouvoir d'agir des citoyen-ne-s et acteur-rice-s au cœur de l'action. Ce label engage également les associations dans une démarche de progrès et d'amélioration continue.

Etre adhérent au CPIE Seuil du Poitou

L'adhésion est possible pour toute personne morale ou physique, de manière individuelle ou familiale. L'adhérent bénéficie de la gratuité ou d'un tarif préférentiel pour participer aux activités de l'association.

L'implication dans la vie associative du CPIE Seuil du Poitou s'exprime de différentes manières en fonction des motivations, des attentes et du temps que souhaite y consacrer l'adhérent :

Soutenir l'association dans ses actions, par sa cotisation ou de dons.

Participer aux activités de l'association.

S'engager dans la mise en œuvre d'actions de l'association. (tenue d'un stand, participation à une commission thématique, ...) et proposer d'intégrer le conseil d'administration.

Devenir administrateur de l'association

Lors de l'asssemblée générale, il est possible d'intégrer le conseil d'administration. Il pilote l'association avec l'appui de sa direction et déploie le projet associatif.

Les administrateurs suivent les projets de l'association, développent de nouvelles thématiques, assurent le fonctionnement interne, les ressources humaines et financières.

L'équipe salariale

Le CPIE Seuil du Poitou s'appuie sur une équipe de professionnels qui participent à la mise en oeuvre du projet associatif. Leurs compétences se répartissent en deux grands secteurs :

- L'éducation à l'environnement et l'accompagnement des territoires dans des démarches de développement durable,
- La rénovation énergétique de l'habitat et des économies d'énergie via l'Espace Info Energie.

L'ensemble des activités est coordonné par une équipe administrative.

Les publics

L'action du CPIE Seuil du Poitou s'adresse à un public de tout âge et de tout horizon :

- Les habitants et les acteurs socioprofessionnels du territoire
- Les scolaires et les établissements éducatifs et spécialisés
- Les élus locaux et les collectivités territoriales

Les grands thèmes

Le CPIE Seuil du Poitou intervient sur des thèmes très variés autour de l'éducation à l'environnement et du développement durable.

Ce nuage de mots hiérarchise les thèmes les plus sollicités par le public.

Ces thèmes sont déclinés sous différentes formes pour répondre aux besoins les plus divers : balades découvertes, ateliers pratiques, conférences, ciné-débats, animations, ludiques, stage de découverte ou des formations.

Les partenariats institutionnels

Grand Châtellerault finance des chantiers jeunes, une étude sur la qualité de l'air, des actions de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires. Nous sommes partenaire de l'appel à projets «Vers une alimentation durable de proximité dans le territoire châtelleraudais». La CAGC met à disposition les locaux du moulin de Chitré.

La ville de Châtellerault finance nos interventions sur des séjours scolaires au cœur de la nature, sur des formations auprès des agents ainsi que des actions de sensibilisation au sein des maisons de quartier.

La région Nouvelle-Aquitaine soutient nos actions sur la thématique de la biodiversité auprès des scolaires, des habitants et des acteurs sociaux-professionnels. Elle cofinance également l'espace info énergie.

L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie cofinance l'espace info énergie.

La ville de Poitiers, via son Service Espaces Verts permet au CPIE de proposer des animations sur les parcs et jardins de la ville auprès des scolaires et du grand public.

Grand Poitiers, via le service déchets finance des actions sur le tri en habitat collectif et dans le cadre du programme zéro gaspillage zéro déchet.

Le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire soutient depuis de nombreuses années le fonctionnement de l'activité associative et salariale du CPIE Seuil du Poitou.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne soutient nos actions sur la thématique de l'eau auprès des habitants et des acteurs sociaux-professionnels, les actions santé-environnement ainsi que celles liées au jardinage au naturel.

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement soutient l'association sur ses actions liées à l'alimentation durable.

Les partenariats avec les pouvoirs publics territoriaux constituent un élément fondamental de nos actions.

Les partenariats associatifs

L'association GEREPI est notre partenaire historique. Elle partage aujourd'hui nos locaux au Moulin de Chitré et notre partenariat nous permet des projets communs et/ou des formations notamment en lien avec la Réserve Naturelle du Pinail.

Nous travaillons avec Le Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, du Pays Châtelleraudais sur le thème de l'alimentation locale. Le CIVAM est partenaire de l'appel à projets «Vers une alimentation de proximité dans le territoire châtelleraudais».

La Ligue de l'enseignement est notre partenaire depuis la création du CINEV. Nous partageons avec la Ligue les valeurs de l'éducation populaire.

Le CPA de Lathus – CPIE Val de Gartempe : L'autre CPIE du département avec qui nous travaillons étroitement dans un excellent esprit de partenariat.

L'IREPS est notre partenaire dans le cadre de la coordination et de l'animation de l'Atelier du 19 à Poitiers sur le thème Santé-Environnement.

Le CINEV est adhérent de longue date au GRAINE et membre du Conseil d'administration depuis 2017.

Le partenariat associatif permet au CPIE Seuil du Poitou de créer un réseau d'échanges et d'expertises.

Notre territoire d'action

Le territoire d'intervention du CPIE Seuil du Poitou s'étend sur 162 communes, au Nord du département. Le CPIE Val de Gartempe couvre le Sud de la Vienne.

Les deux CPIE interviennent conjointement autour de projets communs, sur les communes de Poitiers, Buxerolles, Biard, Saint Benoit et Mignaloux-Beauvoir.

Notre stratégie associative

La stratégie associative exposée ici est le résultat d'un travail mené durant 6 mois par les membres d'un comité de pilotage, le conseil d'administration et l'équipe salariale. Elle décline sous trois grands axes, les objectifs autour desquels le travail quotidien et la vie de l'association devront s'articuler durant la période 2019 - 2023.

Accompagner un changement de comportement pour s'orienter vers une société éco-responsable

Objectif 1 : Sensibiliser à l'environnement et au changement climatique

Eveiller et susciter une prise de conscience des citoyens en matière d'environnement
Mettre en place des actions de sensibilisation
Informer sur les enjeux des pratiques sociétales actuelles
Développer les thèmes « santé-logement » et « alimentation-consommation »

Privilégier la pratique et la mise en application d'alternatives
Mettre en place des ateliers pratiques
Informer sur les alternatives possibles en matière de consommation/alimentation, d'énergie/habitat, de santé/environnement, de jardinage

Objectif 2 : Eduquer à l'environnement et au changement climatique

Favoriser les projets pédagogiques sur plusieurs séances dans les écoles
Intervenir dans les écoles de la maternelle au lycée
Intervenir auprès des filières professionnelles

Proposer une offre de formation pour particuliers et professionnels
Animer des stages d'initiation pour les adultes
Animer des formations professionnelles

Objectif 3 : Faciliter le contact avec la nature et la connaissance de la biodiversité

Valoriser la biodiversité (habitat faune flore) locale et ordinaire
Proposer des balades et des ateliers de découvertes
Relayer les programmes de sciences participatives

Reconnecter l'Homme et la Nature
Proposer des séjours de 3 à 5 jours pour le jeune public
Favoriser la rencontre avec le vivant sur le terrain

Objectif 4: Etre cohérent dans nos pratiques avec les objectifs de l'association

Valoriser les producteurs locaux
Limiter la production de déchets dans nos actions
Valoriser les pratiques respectueuses mises en place dans nos locaux
Etre exemplaire au quotidien

Renforcer l'ancrage territorial pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux

Objectif 1 : Accompagner les collectivités et professionnels du territoire

Développer des offres de partenariats pour les collectivités
Adopter une démarche de présentation de l'association auprès des élus du territoire
Accompagner les collectivités qui souhaitent s'engager dans des démarches plus durables
Etre force de proposition d'actions fédératrices et cohérentes sur le territoire

Développer des offres de partenariat pour les acteurs privés
Accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager dans des démarches plus durables
Proposer des ateliers et formations pour les professionnels

Objectif 2 : Développer la communication sur nos actions et notre savoir-faire

Définir une stratégie de communication
Mettre en place un plan de communication annuel
Etre identifié et identifiable sur nos actions
Intensifier notre présence sur les réseaux sociaux et avoir un site internet actualisé

Etre identifié comme professionnel par les acteurs locaux
Valoriser nos actions et nos compétences pour se faire connaitre
Paraître dans les bulletins d'informations locaux pour présenter nos actions
Etre représenté dans les instances décisionnaires et consultatives

Objectif 3 : S'associer aux réseaux d'acteurs locaux pour proposer des actions partagées ou collectives

Renforcer les partenariats existants
Mettre en œuvre des projets co-construits
Mutualiser les moyens et compétences de chacun

Créer de nouveaux partenariats liés aux thématiques émergentes
Diversifier les portes d'entrées
Toucher un public plus large

Objectif 4 : Accompagner des actions citoyennes environnementales locales

Soutenir des initiatives locales
Etre à l'écoute des habitants et leur permettre de se rencontrer et d'échanger
Favoriser le « pouvoir d'agir » en partant des envies et des besoins citoyens
Mettre en place des appels à manifestation d'intérêt

Initier des actions locales
Communiquer sur les actions locales possibles à l'échelle communale dans les bulletins municipaux
Mettre en place des évènements mobilisateurs
Créer une communauté de personnes autour de la rénovation ou d'autres thématiques

Développer la vie associative pour assurer la pérennité de l'association

Objectif 1 : Mobiliser et accueillir des adhérents qui veulent s'investir dans le projet associatif

Recruter de nouveaux adhérents
Identifier des thèmes et des projets porteurs
Intégrer une place dans nos actions pour proposer l'adhésion

Accueillir les nouveaux adhérents
Réaliser un livret d'accueil
Créer un dispositif d'intégration convivial pour les nouveaux arrivants

Objectif 2 : Dynamiser la vie associative en impliquant les adhérents selon leur niveau d'engagement et en créant du lien avec les salariés

Intégrer l'animation de la vie associative dans les missions des salariés
Mettre en place des commissions de travail adhérents-salariés
Créer des temps de rencontres propices à tous types d'échanges

Permettre aux adhérents de prendre plus de place dans l'animation de la vie associative
Recenser les compétences des adhérents et les valoriser
Identifier les actions, projets et évènements pour lesquels les adhérents peuvent s'impliquer

Valoriser l'engagement des adhérents dans l'association
Communiquer sur l'implication des adhérents
Proposer des formations aux adhérents en fonction des besoins et des envies

Objectif 3 : Assurer le pilotage du projet associatif, son portage politique et la gestion stratégique de l'association

S'assurer du bon fonctionnement et de la pérennité du conseil d'administration
Piloter le projet associatif, le faire évoluer, le partager avec les adhérents et les partenaires
Assurer le portage politique du projet associatif et des actions de l'association
Pérenniser les ressources de l'association (ressources financières, humaines) et optimiser nos moyens et outils de travail
Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour monter en compétence sur de nouveaux domaines et explorer de nouveaux secteurs (professionnels, sociaux, géographiques, ...)

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la rédaction de ce projet associatif, en particulier au comité de pilotage créé spécialement pour ce projet, Sylvestre Baranger, Karine Baron, Roselyne Baudinière, Alain Gallou-Remaudière, Kevin Lelarge, Géraldine Lemarchant, Mathieu Rigot, Anne Roy et Claire Touchard. Merci à Grégory Chollet et Clémence Monéger qui ont animé et coordonné le comité de pilotage .

Le siège social de l'association se situe au
Moulin de Chitré, 86210 Vouneuil sur Vienne.
Une antenne au 18 rue de la brouette du vinaigrier, 86000 Poitiers.
contact@cpie-poitou.fr
05.49.85.11.66

7. Pourquoi et comment éduquer à la nature au Pinail ?

Les RDV de la Biodiversité

« JEUNESSE ET BIODIVERSITÉ »

DOCUMENT THÉMATIQUE BASÉ SUR DES RETOURS D'EXPÉRIENCES ET DES RESSOURCES PARTAGÉES

Lors du RDV de la Biodiversité du 24 septembre 2020 à Vouneuil-sur-Vienne (86)

Observatoire du sentier de la réserve du Pinail. ©K.Lelarge

ARB AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ NOUVELLE-AQUITAINE

gerepi

SEUIL DU POITOU

Ce Rendez-vous «Jeunesse et biodiversité» s'est inscrit dans la programmation évènementielle des 40 ans de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail. Il a été organisé par l'association GEREPI, en partenariat avec le CINEV-CPIE Seuil du Poitou et l'ARB NA.

« **Notre rapport à la nature a fondamentalement bouleversé l'équilibre de notre environnement**. La biodiversité comme le climat subissent aujourd'hui une crise sans précédent et l'Homme perçoit désormais les effets néfastes de ses propres activités dont le développement effréné commence à refréner sa propre existence.

Loin d'être une fatalité en soi, cette crise écologique est devenue l'une des principales préoccupations sociétales, un défi du XXIème siècle.

La **préservation de la nature** constitue un levier pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique. Mais cette stratégie visant à (ré)concilier l'Homme et la nature, et ses applications à travers des mesures concrètes, ne trouvent de sens et ne sont rendues possibles que si elles sont comprises, acceptées et respectées.

C'est l'un des **enjeux de l'éducation et de la sensibilisation à la biodiversité** : développer une nouvelle relation avec la nature, créer un nouveau rapport à bénéfice réciproque. En Nouvelle-Aquitaine avec la feuille de route NéoTerra, comme en France avec les propositions issues de la convention citoyenne pour le climat, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable est propulsée sur le devant de la scène. » (Kévin Lelarge)

Qu'est-ce que l'éducation à l'environnement et au développement durable et quels en sont les grands enjeux ? Comment s'appuyer sur la biodiversité pour participer à l'éducation des jeunes ? Quelles sont les contributions de la nature au développement des individus ? Quels sont les freins et les leviers pour une éducation « dehors » ? Comment sensibiliser à la biodiversité à l'école ?

Ce document propose des retours d'expériences inspirants d'acteurs néo-aquitains et quelques ressources et pistes de réflexions.

1/ RETOUR SUR LE RDV DE LA BIODIVERSITÉ

Claire Touchard, coordinatrice pédagogique et Stéphane Amilien, éducateur à l'environnement au CPIE Seuil du Poitou ont d'abord invité les participants à vivre l'expérience d'une animation pédagogique. Ils ont présenté différentes approches et outils pouvant être proposés lors d'interventions sur les thèmes des plantes et des pollinisateurs pour un public enfant (plusieurs âges abordés lors de la présentation).

Le CPIE intervient notamment dans le cadre du **projet** « Mon village, espace de biodiversité » développé au sud des Deux-Sèvres et coordonné par le Centre d'études biologique de Chizé.

Afin de présenter les lieux, une visite interactive de la **Réserve naturelle du Pinail** a été proposé par Kevin Lelarge, conservateur de la Réserve (association gestionnaire GEREPI).

Mme Azihari, vice-présidente à Grand Châtellerault, a introduit ce débat en évoquant **le défi de la transition écologique,** du changement climatique touchant déjà la biodiversité de la Réserve naturelle du Pinail par exemple, et l'indispensable sensibilisation à ces enjeux. Les intervenants ont ensuite abordé **les intérêts de l'éducation dehors, avec et par la nature,** indispensables au développement équilibré des individus.

Claire Touchard du **CPIE Seuil du Poitou,** a fait état du « syndrome de manque de nature » qui touche actuellement la société, un phénomène scientifiquement démontré qui prend racine dans l'artificialisation de notre environnement quotidien, l'éloignement avec la biodiversité comme dans les cours d'école « bétonnées » notamment.

Des initiatives et des outils sont cependant développés sur les territoires à l'image du collège Georges Sand (Châtellerault) où une **AMAP, des semaines vertes et une option environnement ont été mises en place par les enseignants** dont Agnès Vaye, professeure de SVT, qui en a témoignée.

L'Éducation Nationale est attentive à de telles démarches et une **labellisation EDD (éducation au développement durable)** valorise cet engagement de l'établissement.
Laurent Marien, inspecteur académique, coordonnateur du pôle civisme et citoyenneté et correspondant EDD du Rectorat de Poitiers, a précisé que des éco-délégués devront être prochainement nommés dans tous les collèges et lycées afin de faciliter le développement de projets autour de la biodiversité notamment.

Le dispositif national des « Aires éducatives » (marines et terrestres) ainsi que « **La biodiversité dans mon lycée**» (Académie de Poitiers et Académie de Bordeaux) et « **ECORCE** », en Région Nouvelle-Aquitaine, permettent le développement de projets pédagogiques prenant appui sur des démarches de sciences participatives pour sensibiliser les élèves et les rendre acteurs de la préservation de la biodiversité (observer, connaître, comprendre, agir).

Toutefois, il a été évoqué que les difficultés de financement voire les risques juridiques freinent ce type d'activités, notamment « dehors », alors qu'elles peuvent toutefois être accompagnées par les associations d'éducation à l'environnement comme les CPIE.

Vincent Blu du Conseil départemental de la Vienne a présenté le **dispositif « À la découverte des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne » qui finance des sorties pédagogiques pour les collèges** sur 6 sites dont le Pinail (AAP pour les collèges ouvert jusqu'au 31/10/2020).

Le secteur associatif occupe une place importante dans le domaine de l'EDD : présent sur tous les territoires, il est en capacité d'accompagner des projets portant sur l'alimentation, les déchets, l'eau, la santé… et évidemment la biodiversité. Mais force est de constater que l'éducation à la nature et au développement durable repose, pour beaucoup, sur des démarches volontaires, comme l'a évoqué Kévin Lelarge, conservateur de la Réserve du Pinail.

Les échanges avec les participants ont été riches car ils ont permis de croiser le regard de collectivités territoriales, d'associations, d'établissements scolaires ou de loisirs, d'acteurs de la jeunesse (comme les MJC) mais aussi d'habitants.

De tels espaces d'échanges, où l'on peut se rencontrer entre acteurs du territoire, partager des connaissances, des expériences comme des points de vue sur un sujet particulier, prennent tout leur sens.

> Pour aller plus loin, RDV à la 3ème édition des rencontres régionales Sortir! organisées par le GRAINE (visio en décembre 2020 et présentiel en 2021).

2/ DES RÉFLEXIONS ET DES RETOURS D'EXPÉRIENCES D'OUTILS ET DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le sentier de découverte interactif de la Réserve naturelle du Pinail

Kévin Lelarge, conservateur à GEREPI
www.sentier.reserve-pinail.org

Accueillir et sensibiliser le public est l'un des piliers de la gestion de la Réserve du Pinail qui s'appuie sur un nouveau parcours de découverte, accessible librement toute l'année.

Depuis le printemps 2020, le sentier de 2 km est aménagé d'**observatoires** et d'**aires de découverte** afin de susciter la curiosité et de faciliter l'observation de la biodiversité : libellules, plantes carnivores, grenouilles, rapaces, etc.

L'histoire et la vie de la Réserve naturelle se découvrent grâce à neuf **panneaux d'information pédagogiques** et autant de **mini reportages** hébergés sur une application en ligne, gratuite également.

Cette **interface numérique** dispose d'une carte interactive du sentier donnant accès à des vidéos thématiques ainsi qu'à un menu « pour aller plus loin » avec différents articles et ressources sur la biodiversité, le changement climatique, les services rendus par la nature, etc.

© infographie Vibrato – photo Jean-Guy Couteau

Cet outil est mobilisable pour réaliser une activité nature en classe, comme sur le Pinail.

Enfin, un **sac à dos** contenant un **guide d'identification** de 150 animaux, plantes et champignons du Pinail (*en vente à 5€*), une tablette numérique et des jumelles est proposé lors des visites libres. Mais la visite guidée ou l'animation pédagogique proposées par GEREPI et le CPIE Seuil du Poitou restent les meilleurs moyens pour être sensibilisé à la biodiversité, au lien Homme-nature.

Visite interactive de la Réserve du Pinail

Éduquer dans, avec et par la nature : « Sortir »

Claire Touchard, coordinatrice pédagogique au CPIE Seuil du Poitou
http://cpie-poitou.over-blog.com/

La période très particulière que nous vivons nous a rappelé notre besoin de sortir en extérieur, notre envie de nature et en particulier pour nos jeunes.

Depuis des années, des études montrent que nos activités "passives" en intérieur augmentent au détriment de nos activités "actives" en extérieur. Ces mêmes études mettent en avant l'impact sur notre santé morale et physique mais aussi sur l'éducation de nos enfants. (consulter le site d'Ecotopie et une publication sur le syndrome du manque de nature).

La **nature est une source d'apprentissage incommensurable** dont la plupart des jeunes sont maintenant privés. L'éducation à l'environnement est bien souvent résumée à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Son but étant d'amener les individus à comprendre les enjeux environnementaux et à réfléchir aux actions à mettre en place pour devenir un éco-citoyen.

Mais on oublie que l'éducation à l'environnement a aussi pour objectif d'utiliser **le milieu naturel comme support pédagogique** pour permettre à l'individu de grandir, se développer, se sociabiliser.

Animation nature à la RNN Pinail avec le CPIE Seuil du Poitou © Y. Sellier

Les travaux de la dynamique "Sortir" (animés par le Réseau école et nature), de François Terrasson ou encore Louis Espinassous nous montrent **l'importance de l'éducation du dehors** et l'urgence de la pratiquer auprès des nouvelles générations.

Le lien Homme-nature n'a jamais été aussi mis à mal qu'aujourd'hui et n'a jamais pourtant été aussi vital. Ce manque de lien éloigne nos enfants de la réalité et donc de leur conscience écologique et environnementale. Sans ce retour vers l'extérieur et cette (re)connexion à la nature, qui peut nous certifier qu'ils comprendront et trouveront de l'intérêt à préserver notre environnement dans le futur... ?

L'école dehors © Photo NR

©Magazine Symbioses

6

« À la Découverte des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne » : un appel à projet à destination des collèges

Vincent Blu, responsable du pôle eau et biodiversité au Conseil Départemental de la Vienne
https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/education-jeunesse/les-appels-a-projets/a%CC%80-la-decouverte-des-espaces-naturels-sensibles

Le Département, dans le cadre de sa politique d'éducation à l'environnement et de son plan jeunesse, souhaite soutenir, avec l'appui de structures d'animation agréées, les projets d'animation des collèges de la Vienne en lien avec le thème des milieux naturels.

Les projets d'animation qui seront menés visent à sensibiliser les collégiens à l'environnement et plus précisément aux milieux naturels.

Zone humide de Fontou
© LaVienne86

Les sites naturels sur lesquels se déroulent les sorties d'études pédagogiques sont notamment inscrits au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

L'ENS est un site d'intérêt faunistique et floristique qui présente une richesse et une valeur au regard de ces caractéristiques. Cet espace écologique remarquable participe au maintien de la biodiversité.

Les 6 sites sélectionnés sont :

- les **5 ENS du Département :**
  - La lande du bois de la loge à Pouillé
  - Le bocage de la Verrerie à Béruges
  - La zone humide de Fontou à Valence en Poitou
  - La zone humide du domaine du Léché à Saulgé
  - La zone humide de la forêt de Scévolles à Monts sur Guesnes)
- Et, compte tenu des intérêts remarquables du site, la Réserve naturelle nationale du Pinail.

Le Département apporte aux collèges une aide financière pour les **projets pédagogiques d'animation** retenus. Ce dispositif a été mis en œuvre pour l'année scolaire 2019/2020 et 8 collèges ont déposé un projet représentant 33 classes. La pandémie de la COVID 19 a fortement perturbé le déroulement des projets scolaires. Aucune sortie, prévue au printemps 2020, n'a été réalisée.

Un nouvel appel à projets est lancé pour l'année scolaire 2020/2021.

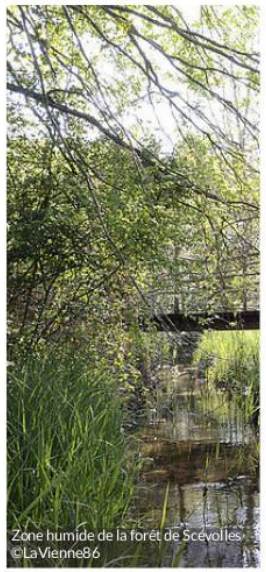
Zone humide de la forêt de Scévolles
©LaVienne86

7

La politique Éducation au Développement Durable (EDD) et le déploiement des projets sur la biodiversité dans l'académie de Poitiers

Laurent Marien, coordonnateur du pôle civisme et citoyenneté et correspondant EDD au Rectorat de l'académie de Poitiers
http://ww2.ac-poitiers.fr/civisme-citoyennete/

- La **labellisation E3D** pour la reconnaissance des écoles et établissements investis dans une **démarche de développement durable.**

- **Le déploiement de la politique académique sur la biodiversité :**
  - Le programme « **10 000 coins-nature dans les écoles et collèges** ».
  - Le programme « **ECORCE** » (mis en place par le Département des Deux-Sèvres et l'Éducation Nationale) pour inviter les élèves à enquêter, connaître, observer, rêver, comprendre les enjeux de la biodiversité de proximité.

À la rentrée 2020, le dispositif ECORCE est désormais étendu aux départements des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime (public cible : élèves de cycle 3).

- « **La biodiversité dans mon lycée** » pour sensibiliser à la biodiversité locale et aux enjeux de sa préservation.

- **Exemples d'autres dispositifs académiques, en faveur de la biodiversité et de l'environnement, développés dans un cadre partenarial et territorial :**
  - Les **Aires Marines Educatives** (AME) sont pilotées par le Parc marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, dans le cadre d'un partenariat avec l'OFB. Objectif 2021 : développement des Aires terrestres éducatives en lien avec les collectivités locales.

AME - © Line Viera (AFB)

Les Aires marines et terrestres éducatives permettent à des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) de s'approprier et de gérer de manière participative une portion de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain…avec leur enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement.

- D'autres programmes inscrits dans les territoires : le **partenariat avec le Parc Naturel du Marais poitevin, les coopérations avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Aclimaterra.**

- La **plateforme « Trousse à projets »** pour un financement plus facile des projets pédagogiques EDD.

La **Trousse à projets** est la plateforme de financement participatif dédiée aux projets pédagogiques de la maternelle au lycée. Pour les enseignants et les élèves, c'est un nouveau moyen de collecter des fonds pour monter des projets. Pour les particuliers, associations, entreprises... qui veulent soutenir l'École, c'est la possibilité de découvrir les projets construits par les enseignants et leurs élèves et de contribuer à leur réalisation.

Petit historique des actions mises en place au sein du collège George Sand (Châtellerault)

Agnès Vaye, professeure de SVT au collège George Sand à Châtellerault, référente Santé-Citoyenneté et référente EDD.

- **Depuis 2014 : organisation de séjours citoyens plein-air** permettant la découverte d'un milieu naturel fragile et de développer des compétences civiques et responsables par l'appréhension d'un séjour en milieu naturel.

- **Depuis 2017 : mise en place d'une AMAP** en partenariat avec un maraicher local et bio.

- **Depuis 2018 : mise en place des semaines vertes au collège.** Avec une heure de sensibilisation aux questions environnementales pour chaque classe sur un thème particulier (l'eau, les déchets, l'alimentation,...). Ces heures sont assurées par des professeurs de disciplines très différentes.

- **2019-2020 : mise en place d'une heure d'option environnement** pour une dizaine d'élèves volontaires de 5ème et 4ème avec comme objectif de mettre en place des actions concrètes de préservation de la biodiversité au sein du collège, mais aussi de sensibilisation au gaspillage alimentaire, etc.
Labellisation E3D du collège (valorisation de l'engagement environnemental par le rectorat)

- **2020-2021 : élargissement de l'option environnement** pour une vingtaine d'élèves de 5ème, 4ème et 3ème, avec comme projet de créer des jardins mellifères, d'installer des ruches, etc.

Les difficultés rencontrées sont majoritairement liées aux procédures administratives, parfois décourageantes, et aux difficultés à financer ces actions.

Chaque citoyen à son échelle peut changer les choses grâce à ses actions quotidiennes.

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'**avec une éducation de la jeunesse aux enjeux environnementaux et écologiques, les modes de vie des générations futures seront plus respectueux de la planète** (et de ceux qui y vivent aux quatre coins du globe).

Cette jeunesse peut avoir un rôle dans la propagation de ce message environnemental auprès du cercle familial ainsi que pour les générations futures., participant ainsi à faire évoluer les comportements.

L'ensemble de ces actions n'est possible au sein du collège que parce qu'elles sont soutenues par l'administration de l'établissement et partagées et portées par une équipe d'enseignants et de personnels engagés.

Leur pérennisation nécessite **un partage du projet par l'équipe, donnant davantage de cohérence et de sens auprès des élèves et permettant d'avoir un message mieux porté et mieux compris.**

© dessin des élèves du collèges George Sand dans le cadre de l'option Environnement (proposition d'aménagement écologique et paysager de l'établissement)

3/ QUELQUES PISTES POUR FAIRE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Des associations et des ressources pour accompagner et développer vos projets

Le Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (**GRAINE**), l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE, qui rassemble les 13 **CPIE** de la région) sont des réseaux régionaux qui regroupent de nombreux acteurs associatifs d'éducation à l'environnement de Nouvelle-Aquitaine.
https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/

Poitou-Charentes Nature coordonne le programme interdépartemental « La Nature à Notre Porte » (en lien avec cinq associations locales : Charente Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Nature Environnement 17 et Vienne Nature). Dans l'Académie de Poitiers : le groupe départemental Classe dehors 79.

Les pratiques de Classe dehors

Quelques pistes pour trouver des ressources, que vous soyez enseignants, animateurs ou parents :

- La Dynamique Sortir ! http://www.grainepc.org/Dynamique-Sortir
- https://www.lenfantdanslanature.org/ressources
- Des retours d'expériences : en Poitou-Charentes et un dossier réalisé par l'Académie de Clermont-Ferrand.
- Ouvrage : Emmener les enfants dehors!, édition Robert Laffont, août 2020, de Crystèle Ferjou et Moïna Faucher Delavigne

Mais aussi :

- Le Répertoire d'initiatives et d'expériences régionales en faveur de la biodiversité animé par l'ARB NA.
- L'éducation à l'environnement, l'affaire de tous : la politique de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- L'annuaire des acteurs ressources de Nouvelle-Aquitaine.

Action financée
par la Région
Nouvelle-Aquitaine

Avec le concours
financier de l'Union
Européenne (Fonds
Feder)

UNION EUROPEENNE
Fonds Européen de
développement Régional

CONTACTS

ARB NA
Mission Forum d'acteurs, Chloé BOURDIL
chloe.bourdil@arb-na.fr / 09 80 91 06 46
Antenne de Bordeaux, Darwin Ecosystème, 87 quai
de Queyries, 33100 Bordeaux

GEREPI
Conservateur de la Réserve du Pinail, Kevin LELARGE
contact@reserve-pinail.org / 05 49 02 33 47
Moulin de Chitré 86210 Vouneuil-sur-Vienne

CPIE Seuil du Poitou
Coordinatrice pédagogique, Claire TOUCHARD
claire.touchard@cpie-poitou.fr / 05 49 85 11 66
Moulin de Chitré 86210 Vouneuil-sur-Vienne

Réserve Naturelle Nationale
PINAIL

Explorez la vie secrète des landes et mares du Pinail

Vouneuil-sur-Vienne (86)

www.reserve-pinail.org

gerepi

Partenaires financiers

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe

Nouvelle-Aquitaine

Vienne

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Crédits : Photo - Vue aérienne : JB Couteau / BM Cogne - Personnage : empirisolo